MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

397

EXPOSITION
UNIVERSELLE & INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSE 66

RAPPORT

PAR

M. ALBERT BESDEL
ARCHITECTE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse du Commerce, rue du Louvre
1906
M. VERMOT, ÉDITEUR

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/expositionuniver00besd

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

EXPOSITION
UNIVERSELLE & INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSE 66

RAPPORT

PAR

M. ALBERT BESDEL
ARCHITECTE
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse du Commerce, rue du Louvre
1906
M. VERMOT, ÉDITEUR

C. F. E.

PRÉFACE

Avant de rédiger ce rapport, il est de notre devoir, en présence du grand succès remporté par la Section française à l'Exposition Universelle de Liège, de rendre hommage aux deux grands collaborateurs de cette importante manifestation de l'Art, de l'Industrie et du Commerce : MM. Chapsal, commissaire général du Gouvernement français et Pinard, président de la Section française.

Si les résultats obtenus par les nombreux exposants ont dépassé toutes les espérances, c'est à cette double collaboration qu'en revient tout l'honneur, car ces personnalités avaient su inspirer toute la confiance qui est indispensable aux adhérents d'une Exposition.

Placés à la tête de cette armée qui comportait l'élite de nos artistes, de nos industriels et de nos commerçants, ils ont, en dirigeant les efforts et les bonnes volontés de tous, conduit le drapeau pacifique du travail à la victoire éclatante que nous avons remportée.

CLASSIFICATION DES EXPOSITIONS

I. — Plans, dessins et modèles d'exécution de décoration fixe.

II. — Charpenterie : plans en relief de charpentes, charpentes apparentes des voûtes, pans de bois, etc.

Menuiserie décorée : portes, fenêtres, panneaux, parquets, buffets d'orgues, stalles d'église, etc.

III. — Décorations fixes en marbre, pierre, plâtre, carton-pâte, carton-pierre, etc.

Sculpture ornementale.

IV. — Ferronnerie et serrurerie appliquées à la décoration fixe : grilles et portes en fonte ou en fer forgé, portes et balustrades en bronze. Décoration des toitures en plomb, cuivre, zinc : lucarnes, épis, poinçons, girouettes, crêtes et faîtages divers.

V. — Peintures, décorations sur pierre, sur bois, sur métal, sur enduits divers, etc.

VI. — Mosaïques de pierre ou marbre en revêtement du sol : mosaïques d'émail pour les murs et les voûtes. Applications diverses de la céramique à la décoration fixe des édifices publics et des habitations.

CLASSE 66

Décoration fixe des édifices publics et des habitations.

CONSIDÉRATIONS

Depuis les temps les plus reculés l'homme a dû savoir construire sa maison, qui lui est aussi indispensable que la nourriture qu'il se procura aussitôt son apparition sur la terre.

Ses besoins philosophiques l'amenèrent presque en même temps à édifier des temples ; ces deux premiers types de maisons ou de temples, fussent-ils de simples huttes ou cabanes, avaient certainement à l'extérieur un commencement de décoration fixe.

La décoration extérieure des maisons et des édifices est donc née avec ces constructions primitives. Depuis les siècles qui nous séparent de ces temps préhistoriques, elle s'est développée au fur et à mesure que l'esprit artistique a évolué avec les aspirations de l'homme, suivant ses mœurs et ses besoins ; elle a fait naître les styles dont nous sommes si fiers et que le monde entier a copiés. Dans ces derniers siècles, elle a été amenée à un tel épanouissement que les façades de nos maisons, de nos

temples et de nos palais sont souvent des œuvres d'art, d'architecture et de sculpture.

Si les décorations fixes existaient depuis longtemps pour les extérieurs, il n'en était pas de même pour les intérieurs. Au moyen âge même les habitations sont dépourvues au dedans de toute décoration ; les murs sont nus, les plafonds formés par les planchers apparents pouvaient être considérés comme décoration, mais les poutres informes qui les composaient avaient amené les occupants à les cacher.

A cette époque les habitants possédaient, avec les meubles indispensables à leur usage, des étoffes ou tapisseries qu'ils attachaient aux murs et aux plafonds pour orner leurs demeures.

Dans les temples, les monastères et les palais, les fresques avaient fait cependant leur apparition, et il existait depuis longtemps déjà, avec les stalles et les buffets d'orgues, des lambris de menuiserie ; il y en avait même avec des incrustations de métal.

C'est vers le XV^e^ siècle que la décoration des intérieurs des habitations prit un certain essor ; les papiers peints commencèrent à être employés dans les habitations modestes, tandis que dans les demeures seigneuriales et bourgeoises les cuirs décorés garnissaient les murs et les plafonds, et avec eux les baguettes d'encadrement vinrent compléter cette décoration encore primitive, par des divisions qui donnèrent à ces murs et à ces plafonds un aspect plus agréable.

Aujourd'hui la décoration est entrée dans les mœurs, elle existe partout, même dans l'habitation la plus modeste.

Considérant le champ très vaste des productions pour les décorations fixes, que nous ouvraient les six paragraphes qui composent la Classe qui nous occupe, nous avions l'espoir de réunir un grand nombre d'adhérents à notre Exposition.

Les architectes pouvaient sans grandes recherches nous adresser leurs plans, leurs projets, leurs détails et leurs modèles de décorations, lesquels sont toujours très variés.

La charpenterie n'était pas exclue ; il y avait, là aussi, matière à beaucoup d'études pour les planchers apparents, les pans de bois, les limons d'escalier ; les formes si diverses des combles étaient autant de prétextes à études de décorations fixes.

La menuiserie, dont l'exécution est presque toujours décorative

dans ses créations, était également un grand élément pour notre Classe : les portes, les croisées, les panneaux, les parquets, les buffets d'orgues, les stalles, etc., etc., toutes ces productions pouvaient être traitées de toutes les façons au point de vue qui nous occupe.

Les marbres, dont l'emploi dans la décoration est pour ainsi dire illimité, tant pour le marbrier que pour le sculpteur et le graveur; les cheminées, les socles, les fontaines, les dallages, les statues, les monuments funéraires, les autels, et tant d'autres ouvrages qui sont traités en cette matière, nous promettaient également des adhérents.

Les métaux, le fer, la fonte, le plomb, le bronze et le zinc, lesquels sous l'outil manié à la main, sous l'estampeuse, dans le moule, dans la machine, peuvent prendre les formes les plus décoratives et les plus artistiques. Ce paragraphe pouvait à lui seul comporter une Classe entière, attendu que depuis l'artiste qui conçoit l'objet, le dessinateur qui trace les contours, le fondeur qui fait la forme primitive jusqu'au ciseleur qui donne l'expression, tous étaient invités à nous montrer leurs œuvres, leurs créations et leurs exécutions.

La peinture décorative était appelée aussi à figurer sous toutes sortes d'applications dans notre Classe; les peintures pour décorer les murs et les plafonds, les modèles peints pour être exécutés soit sur toile, soit sur papier, étaient sans limites. On pouvait également nous adresser les faux bois, les faux marbres et les enduits de tous tons.

Après les mosaïques, dont l'emploi dans la décoration soit du sol, soit des murs, des voûtes ou des plafonds, peut être traité avec autant d'idées que souhaitent en avoir tous les artistes qui travaillent à la décoration, nous avions, pour terminer le résumé de notre programme, la céramique appliquée dans les décorations fixes. Ces applications si captivantes pour les artistes décorateurs qui peuvent entreprendre toutes décorations, quelles qu'elles soient, pouvaient, dans la Classe qui nous intéresse, nous amener les deux exposants, l'artiste et l'industriel unis dans la création et dans l'exécution.

MEMBRES DU COMITÉ

MM. Arnaud, architecte-ingénieur, 2, rue d'Amsterdam, Paris.

Bardin (Louis), président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et constructeurs en fer, 95-97, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Besdel (Albert), architecte, 169, rue de Rennes, à Paris.

Bigaux (Louis), artiste décorateur, 18, rue du Val-de-Grâce, à Paris.

Bonnier (Louis), architecte du Gouvernement et de la Ville de Paris, 31, rue de Berlin, à Paris.

Cornil (Georges), artiste décorateur, 5, avenue de l'Observatoire, à Paris.

Fontaine (Lucien), fabricant de serrurerie décorative, 181, rue Saint-Honoré, à Paris.

Gaïda (Marc), artiste peintre décorateur, 48, rue Saint-Placide, à Paris.

Laffillée (Louis-Henri), architecte, 13, rue Taitbout, à Paris.

Maybon (Albert), marbrier, 46-48, rue Saint-Sabin, à Paris.

Monduit (Philippe), plomberie et cuivrerie d'art, membre de la Chambre de Commerce, vice-président de la Chambre syndicale de couverture et plomberie, 31, rue Poncelet, à Paris.

Turck (Georges), sculpteur, décoration et ameublement artistique, secrétaire du Syndicat de l'ameublement de Lille et environs, 281-283, rue Solférino, à Lille.

Vinant (Georges), ingénieur-constructeur, 19, rue Pauquet, à Paris.

COMPOSITION DU BUREAU

Les membres du Comité furent convoqués à la Bourse de Commerce à une réunion ayant pour but d'élire les membres du Bureau.

Cette réunion fut présidée par M. PINARD, président de la Section française à l'Exposition de Liège.

Ont été élus :

Président.

M. Louis BONNIER, 31, rue de Berlin, Paris.

Vice-présidents.

M. Louis BARDIN, 95-97, boulevard de Port-Royal, Paris.
M. Philippe MONDUIT, 31, rue Poncelet, Paris.

Secrétaire.

M. Albert MAYBON, 46-48, rue Saint-Sabin, Paris.

Trésorier.

M. Louis BIGAUX, 18, rue du Val-de-Grâce, Paris.

Quelque temps après la composition du Bureau de notre Classe, M. Albert MAYBON étant décédé, le Comité dut se réunir à nouveau pour procéder au remplacement de notre secrétaire ; M. Albert BESDEL fut désigné pour remplir ces fonctions.

ADMISSION ET INSTALLATION

Les membres du Comité, réunis sur convocation au cabinet de notre président, M. Louis Bonnier, rédigèrent la circulaire ci-après, qui fut imprimée à 5.000 exemplaires et adressée aux architectes, sculpteurs, artistes peintres, ferronniers et à tous les industriels s'occupant de décorations :

« Monsieur,

» Le Groupe XII (décoration et mobilier des édifices publics et des habitations) de la classification de l'Exposition Universelle internationale de Liège, en 1905, comprend la Classe 66, dont voici le programme :

(Le programme de la Classe 66 était reproduit.)

» Le caractère particulier de vos compositions artistiques, la nature de votre fabrication et le genre de votre industrie vous désignant pour exposer dans cette Classe, nous venons vous demander, au nom du Comité d'admission de la Classe 66, de participer à cette manifestation artistique, industrielle et commerciale, dans un pays voisin et ami, auquel nous lient, avec d'étroites affinités de race, de langue et de sentiments, des intérêts considérables.

» En collaborant à cette Exposition, vous contribuerez personnellement à affirmer, une fois de plus, en face de la concurrence étrangère toujours croissante, le haut goût et la vitalité de l'industrie et de l'art français.

» Convaincus que vous n'hésiterez pas à nous prêter votre concours dans cette œuvre patriotique, nous vous prions de remplir la formule ci-jointe de demande d'admission et de l'adresser suivant les indications portées au dos de cette demande.

» Il est de toute nécessité que cette demande, qui sera soumise à notre examen, soit adressée avant le 1er octobre.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

» *Le Comité d'admission de la Classe 66.* »

Le Président,
LOUIS BONNIER.

Les Vice-présidents,
LOUIS BARDIN, PHILIPPE MAUDUIT.

Le Secrétaire,
ALBERT BESDEL.

Le Trésorier,
LOUIS BIGAUX.

Suivait la liste des membres du Comité.

Le 30 septembre, les membres du Comité se réunirent à nouveau dans le cabinet de notre président ; le Bureau leur communiqua les quelques adhésions que nous avions reçues, et ils décidèrent alors, pensant que les vacances étaient la cause de l'insuccès, de rappeler à tous ceux qui avaient dû recevoir notre première circulaire, que le temps pressait pour adhérer à notre Classe. Nous leur adressâmes cette deuxième circulaire :

« Monsieur,

» Nous avons l'honneur de vous rappeler la circulaire qui vous a été adressée, le mois dernier, au nom du Comité d'admission de la Classe 66, en vue d'obtenir votre participation à l'Exposition internationale de Liège.

» Les Comités d'admission doivent, à très bref délai, se constituer en Comités d'installation, chargés de déterminer l'importance des emplacements à répartir entre les exposants, et d'étudier les plans d'installation et de décoration de chaque Classe.

» Il est donc indispensable que vous vous hâtiez, si vous désirez être classé en rang utile, d'envoyer votre demande, soit à M. le Commissaire général au Ministère du Commerce, soit à M. le Président du Comité d'organisation de la Section française à la Bourse de Commerce, d'autant que les adhésions qui nous sont parvenues à ce jour sont très nombreuses.

» Soucieux de l'avenir des débouchés commerciaux de l'industrie française et du maintien de notre réputation artistique, vous n'hésiterez certainement pas à nous prêter votre concours dans cette œuvre patriotique, en présence, surtout, de l'empressement des autres nations à répondre à l'invitation du Gouvernement belge.

» Nous vous rappelons que la demande d'admission ne constituera un engagement définitif de votre part que lorsque le Comité d'installation aura établi le chiffre des redevances dues par chaque exposant et que ce prix aura été accepté par vous.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

» *Le Comité d'admission de la Classe 66.* »

Le Président,
LOUIS BONNIER.

Les Vice-présidents,
LOUIS BARDIN, PHILIPPE MAUDUIT.

Le Secrétaire,
ALBERT BESDEL.

Le Trésorier,
LOUIS BIGAUX.

La très grande publicité que nous avions faite nous permettait d'espérer un certain nombre d'exposants, d'autant plus que nous nous adressions à tous les artistes et à tous les industriels qui s'occupent de décoration et exécutent les projets des architectes, des sculpteurs et des peintres.

Cette circulaire ne nous amena que vingt adhésions. C'était peu, nous ne pouvions réellement pas aller à Liège avec si peu d'adhérents; le programme de la Classe 66 était trop étendu pour que nous figurions en aussi petit nombre à cette Exposition internationale qui allait ouvrir ses portes si près de Paris.

A une réunion du Comité et en présence de ce premier résultat si peu encourageant, nous prîmes le parti de faire une propagande amicale auprès de nos relations confraternelles et d'affaires, et grâce à ce nouveau mode de recrutement nos adhésions nouvelles ajoutées aux premières donnèrent les résultats ci-après :

Adhérents	49	exposants.
Membres du Comité .	11	—
Soit un total de	60	exposants.

Lesquels demandaient : pour les châssis et cadres, une longueur développée de cimaise de 98 mètres, et pour les Expositions à faire sur le sol, une surface de 231 mètres carrés.

En présence de ces résultats, il fallait nous entendre avec le Comité de la Section française de l'Exposition pour l'emplacement qui nous était nécessaire et pour la somme que nous avions

à lui verser, afin que nous puissions établir un devis des dépenses d'installation de la Classe.

M. de Montarnal, architecte en chef de la Section française à l'Exposition de Liège, nous remit les plans des parties qui nous étaient réservées de chaque côté du Salon moderne où devaient figurer tous nos exposants.

Après avoir étudié un ensemble en groupant les exposants sur le sol d'un côté et les exposants sur mur de l'autre côté, nous avons pu arrêter notre installation telle qu'elle est reproduite plus loin, et l'emplacement étant insuffisant, deux de nos exposants furent installés en dehors de ces salles et deux autres à l'extérieur.

Les plans ainsi arrêtés, nous rédigeâmes le cahier des charges suivant pour l'installation de notre Classe.

CAHIER DES CHARGES

pour l'Installation générale, les Transports et la Représentation officielle

DE LA CLASSE 66

à l'Exposition internationale de Liège en 1905.

Article premier. — L'entrepreneur général sera chargé :

A) De la décoration, de la mise en place et de l'installation complète des objets exposés par les membres de notre Classe.

Il devra pour les surfaces :

Les cloisons A seront établies en menuiserie bois brut, elles auront les dimensions portées au plan.

Ces cloisons et les murs et autres cloisons existantes, de 4 m. 50 de hauteur formant les deux salles de la Classe, seront recouverts d'andrinople ou toile peinte, avec plinthe, corniche et cimaise : le soubassement de 0 m. 80 de hauteur sera également recouvert d'andrinople ; la corniche, la cimaise et la plinthe seront peintes à l'huile ton uni.

Au-dessous de la corniche, une frise décorative peinte suivant les indications de l'architecte de la Classe, l'inscription du nom et la qualité de chaque exposant.

Les estrades nécessaires pour les exposants dans la partie à droite du Sa-

lon moderne, et dans la partie entre le Salon moderne et le Salon d'honneur pour les Expositions de MM. Turck et Haensler, seront établies en menuiserie; ces estrades, de 0 m. 15 à 0 m. 20 de hauteur, seront posées sur traverses suffisantes pour porter les objets exposés.

Au pourtour de ces Expositions il sera fourni et posé des cordelières en jute sur potelets en bois tournés et peints.

B) De l'emballage et du transport.

1° Les exposants n'ayant à exposer que des dessins ou photographies montés sur châssis encadrés, feront livrer leurs châssis chez l'entrepreneur qui les fera emballer: les caisses pourront contenir plusieurs châssis à son gré et sous sa responsabilité.

Les travaux spéciaux pour les installations des objets à exposer sur le sol ne font pas partie du présent;

2° Du transport de Paris à Liège aller et retour;

3° Des formalités de douane à Paris, aller et retour;

4° Des assurances de transport à l'aller et au retour.

Art. 2. — Le représentant officiel sera chargé:

1° De la réception des colis;

2° Des formalités de douane en Belgique;

3° De la manutention des colis à l'arrivée;

4° Du déballage des colis et mise en place des objets;

5° De l'entretien et du gardiennage de la Classe pendant toute la durée de l'Exposition;

6° De la représentation devant le Jury;

7° Du réemballage des colis;

8° De la réexpédition et des plombs;

9° De la manutention au départ;

10° Des formalités de douane au départ;

11° D'effectuer un voyage et un séjour, de la correspondance par poste, etc...

12° Du transport et de la remise des châssis à Paris aux exposants.

Art. 3. — *Prix.* — L'entrepreneur général, représentant officiel, s'engage à accepter et à exécuter tous les travaux décrits ci-dessus, et toutes les prescriptions des clauses et conditions énoncées plus haut moyennant un prix de...

Les emballages, transports et fournitures de vitrines qui pourraient être commandés par les exposants ayant des surfaces à occuper sur le sol, devront être payés directement par les exposants à l'entrepreneur sans aucune responsabilité pour le Comité.

ART. 4. — *Payements.* — Le Comité centralisera les sommes dues par les exposants, pour le montant de ce qui leur incombera sans que ce service entraîne sa responsabilité, et les payements seront faits par le trésorier du Comité à l'entrepreneur représentant, aux époques suivantes :

4/10 du montant total des fournitures, travaux, etc., le 31 avril 1905, les objets mis en place à l'Exposition.

3/10 du montant total des fournitures, travaux, etc., le 15 juin 1905;

3/10 du montant total des fournitures, travaux, etc., lorsque les exposants auront reçu leurs châssis et objets retour de Liège.

ART. 5. — Le Comité aura à tous les moments le droit de surveillance par une personne de son choix qui s'assurera de l'exécution des conventions.

ART. 6. — En cas de désaccord, les parties soussignées élisent domicile en leurs demeures sus-indiquées, et entendent se soumettre à la juridiction du Tribunal de Commerce de la Seine.

Ce cahier des charges et les plans de notre Exposition furent remis aux entrepreneurs :

MM. KALESKI et DUBRUEL,
LECŒUR,
CHEMINAIS,
CHEVALIÉ.

auxquels nous avons demandé d'établir un forfait pour tous les travaux et conditions insérés dans ce cahier des charges.

MM. Kaleski et Dubruel nous demandèrent cinq mille francs, prix inférieur à ceux de tous les autres soumissionnaires.

Le bilan de notre Classe s'établissait donc de la sorte :

Somme à payer au Comité des Expositions à l'étranger pour emplacement et décoration des portes, etc., etc. .	7.489 fr. 75
Somme à payer pour emplacements extérieurs .	200 »
Somme à payer à MM. Kaleski et Dubruel . . .	5.000 »
Mémoire de suppléments pour vélum, linoléum, et divers autres travaux	850 »
Frais d'imprimés, circulaires, timbres-poste, recouvrements, etc., etc.	250 »
Impression du présent rapport à 500 exem-	
A reporter.	13.789 fr. 75

Report.	13.789	fr. 75
plaires, y compris photographies (estimations) (1) .	1.500	»
Divers	210	25
Total des dépenses	15.500	fr. »

En présence de ces dépenses, nous avons fixé les prix suivants à réclamer aux adhérents de notre Classe :

125 francs par mètre linéaire de cimaise ;

120 francs par mètre de superficie de sol occupé.

Ces prix ainsi établis, nous adressâmes à nos adhérents, à la date du 22 décembre 1904, la circulaire ci-dessous :

« Monsieur,

» Au moment de fixer le Comité d'organisation de la Section française sur l'emplacement qui nous sera nécessaire pour l'Exposition de la Classe 66, à laquelle vous avez adhéré, il est de toute nécessité que nous connaissions les surfaces à occuper par chaque exposant.

» D'après les prévisions de dépenses pour l'installation de notre Classe comprenant :

» 1° L'établissement des cloisons de délimitation et d'exposition, lesquelles sont prévues garnies d'étoffe avec cimaise et corniche en sapin, peinture ton uni, l'inscription du nom et de la qualité de l'exposant, l'entretien et le gardiennage de la Classe ;

» 2° L'établissement des estrades sur le sol, de 0 m. 15 à 0 m. 20 de hauteur, avec entourages en cordelières sur potelets tournés ;

» 3° La somme à payer au Comité d'organisation de la Section française ;

(1) Le présent rapport étant plus important que nous l'avions prévu, le coût de son impression dépassera notre estimation.

Une ristourne nous étant faite par le Comité français des Expositions à l'étranger complète le prix réel de cette impression.

» Le prix à payer par les exposants ayant à occuper des surfaces sur le sol serait d'environ cent vingt francs le mètre de surface occupée.

» Seront à la charge des exposants qui occuperont des surfaces sur le sol, les emballages et transports aller et retour, et l'installation de leurs produits à exposer.

» Pour les exposants ayant des châssis ou cadres à exposer sur cloisons ou murs, le prix à payer par mètre linéaire de cimaise occupée serait d'environ cent vingt-cinq francs (la hauteur au-dessus de la cimaise, à la disposition de l'exposant, sera d'environ 3 mètres).

» Ce prix de 125 francs comprendra, en plus des travaux décrits plus haut, l'emballage, le transport de Paris à Liège aller et retour, les formalités de douane, les manutentions dans l'Exposition, déballage, mise en place des châssis ou cadres, entretien et gardiennage de la Classe, représentation devant le Jury, réemballage des châssis et réexpédition à Paris.

» Les exposants qui désireront des vitrines devront les faire établir à leurs frais.

» Nous espérons, Monsieur, que par retour du courrier, vous voudrez bien nous fixer sur l'emplacement qui vous est définitivement nécessaire.

» Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués. »

Le Président,
Louis BONNIER.

Les Vice-présidents,
Louis BARDIN, Ph. MONDUIT.

Le Secrétaire,
A. BESDEL.

Le Trésorier,
Louis BIGAUX.

A la suite de cette circulaire, nous eûmes à enregistrer, malheureusement, quelques démissions qui nous obligèrent à adresser aux exposants qui avaient déjà accepté de payer ces estimations, une nouvelle lettre les avisant qu'ils auraient à supporter une augmentation de 15 0/0 sur nos précédentes prévisions.

Nous avions donc à encaisser les sommes ci-après :

Longueur de cimaise 40 m. 40 à 125 francs le mètre.	5.050 fr.	»	5.807 fr. 50
Plus 15 0/0.	757	50	
Surface de sol occupée : 70 m. 235 à 120 francs le mètre	8.428	25	9.692 50
Plus 15 0/0.	1.264	25	
Total.			15.500 fr. »

LISTE DES EXPOSANTS

MM.

1. Arnaud (Edouard), 2, rue d'Amsterdam, à Paris.
2. Bardin (Louis), 95-97, boulevard de Port-Royal, à Paris.
3. Béquet (Edmond-Eugène-Louis), 28, rue Péclet, à Paris.
4. Bernard (Antoine), 35-37, rue d'Artois, à Paris.
5. Besdel (Eugène-Charles-Albert), 169, rue de Rennes, à Paris.
6. Bigaux (Louis), 18, rue du Val-de-Grâce, à Paris.
7. Bonnier (Louis), 31, rue de Berlin, à Paris.
8. Busson (Louis-Achille-Célestin-Auguste), 20, rue Lecourbe, à Paris.
9. Cahen (A.) (N. C.), 24, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.
10. Cornil (Georges), 5, avenue de l'Observatoire, à Paris.
11. Coutrot (Henri), 55, boulevard Circulaire, Ile de la Grande-Jatte, à Neuilly-sur-Seine.
12. Daniel (A.) et fils, 8 *bis*, rue Descombes, à Paris.
13. Deroux (Emile), 43, rue Mouton-Duvernet, à Paris.
14. Fontaine et Vaillant, 181, rue Saint-Honoré, à Paris.
15. Fourré (Albert), 84, rue d'Alleray, à Paris.
16. Gaïda (Marc), 48, rue Saint-Placide, à Paris.
17. Haensler (Auguste), 1, rue Faidherbe, à Belfort.
18. Kovacs (André), 27, rue de la Villette, à Paris.
19. Laffillée (Henri-Louis), 13, rue Taitbout, à Paris.
20. Lameire (Charles-Joseph), 52, avenue Duquesne, à Paris.
21. Monduit (Philippe), 31, rue Poncelet, à Paris.
22. Pachy (Edmond), 212, Grande-Rue, à Roubaix.
23. Quantin (Charles), 53, passage des Favorites, à Paris.
24. Raynaud (Léon), 10, rue La Quintinie, à Paris.

25. Schwartz et Meurer, 76, boulevard de la Villette, à Paris.
26. Société anonyme française « Le Ripolin », 7, place de Valois, à Paris.
27. Turck (Georges), 281-283, rue Solférino, à Lille.
28. Van den Bulcke (Adolphe), 30, rue de Valmy, à Lille.
29. Vandekerkhove (Pierre), 150, rue des Arts, à Roubaix.
30. Vinant (Georges), 19, rue Pauquet, à Paris.

La Classe 66 comprenant non seulement l'installation de la Section française, mais toutes les édifications faites par la France, le Comité ajouta à notre liste d'exposants les noms d'architectes et d'artistes ayant collaboré, soit aux installations diverses des Classes à la Section française ou à la décoration des Salons moderne et d'honneur, soit à l'édification des divers pavillons dans les jardins de l'Exposition.

Ces collaborateurs qui figurèrent comme exposants à notre Classe sont :

MM. Bellery-Desfontaines, 131, rue de Vaugirard, à Paris ;
Bénézech, 13, avenue de Suffren, à Paris ;
Bliault, 4, boulevard Péreire, à Paris ;
Bouvard (Roger), 16, place Vendôme, à Paris ;
Cartollezzis, 106, rue Didot, à Paris ;
Cruchet, 20, rue Pétrelle, à Paris ;
Duthoit, 98*bis*, rue du Cherche-Midi, à Paris ;
Gillet, 20, avenue de la Motte-Piquet, à Paris ;
Guillaume, 3, rue Jean-Bart, à Paris ;
Hennequin, 2, rue d'Athènes, à Paris ;
Hentschel, cité du Retiro, à Paris ;
Jorrand, 91, avenue Niel, à Paris ;
Lavirotte (J.), 3, square Rapp, à Paris,
Lemarie-Didot, 82-84, boulevard des Batignolles, à Paris ;
De Montarnal (Eugène-Joseph), 213, rue de l'Université, à Paris ;
De Montarnal (Jean), 213, rue de l'Université, à Paris ;
Nicolet, 10, rue Gustave-Doré, à Paris ;

MM. PIGEAT, 10, boulevard Raspail, à Paris ;
ROBERT, 3, rue Dautancourt, à Paris ;
SCHENCK, 16, faubourg du Temple, à Paris ;

Soit un total général de 50 exposants.

COMPOSITION DU JURY

France. — *Président :* M. LEGRAND (Charles), membre de la Chambre de Commerce de Paris, fabricant de tissus, à Paris.

Belgique et Turquie. — *Vice-présidents* : MM. BRUNFAUT (Jules), architecte, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, membre correspondant de la Commission royale des monuments, à Saint-Gilles-Bruxelles ; STORMSDORFER (Philippe), industriel, à Bruxelles.

Italie. — *Secrétaire-rapporteur* : M. le baron FORGEUR (Adrien), avocat, secrétaire-adjoint du Commissariat italien, à Liège.

Jurés titulaires :

Autriche. — M. HIRSCH (Ernest), industriel, chef de la maison D.-G. Fischel fils, de Niemes, à Vienne ;

Belgique. — M. ACKER (Ernest), directeur de l'Académie royale des beaux-arts et de l'École des arts décoratifs, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, à Bruxelles ;

France. — M. BONNIER (Louis), architecte du Gouvernement et de la ville de Paris, à Paris ;

Hongrie. — M. ROTH (Michel), peintre sur vitre, chevalier de l'ordre de François-Joseph, grand industriel ;

Italie. — M. le comte VIMERCATI (Guido), professeur, chevalier, vice-président de la Chambre de Commerce de Florence, à Florence ;

Norvège. — M. Myhre (K.), propriétaire de la Rödsksg Guldliste-fabrik, à Drammen ;

Turquie. — M. Diran Bey Noradoughian, secrétaire à la Légation de Turquie, à Bruxelles.

Jurés suppléants :

Belgique. — M. Demany (Paul), architecte, à Liège ;

Congo. — Corr (H.), architecte, à Bruxelles ;

France. — M. Cahen (Alphonse), industriel, à Paris.

Expert :

France. — M. Besdel (Albert), architecte, à Paris.

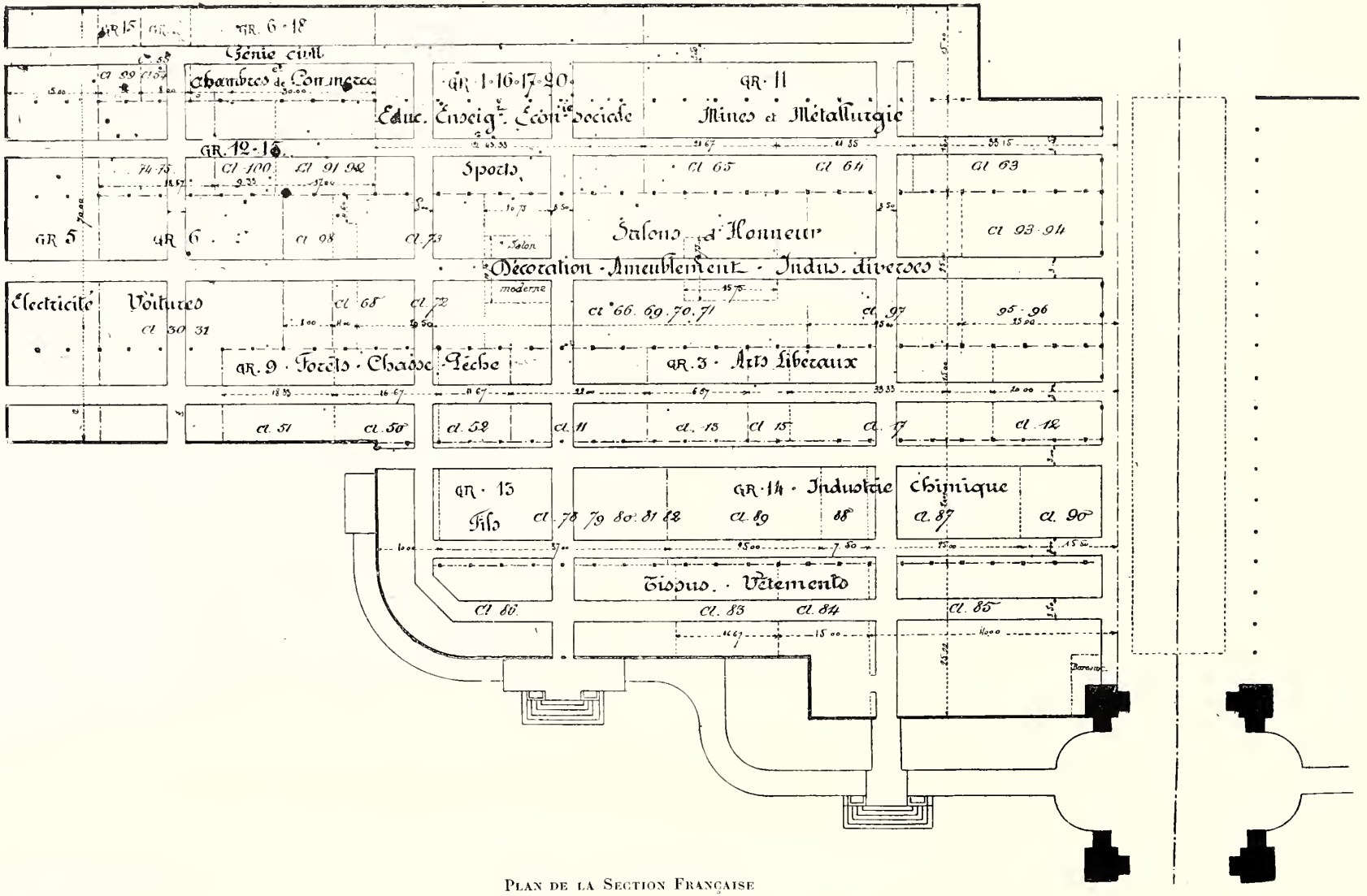

Plan de la Section Française

Opérations du Jury

SECTION FRANÇAISE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

(Architecte : Joseph de Montarnal)

Un Grand prix a été décerné au Commissariat général de la Section française.

Les opérations du Jury commencèrent par la Section française, dont nous reproduisons ci-dessus le plan d'ensemble.

M. de Montarnal (Joseph), architecte en chef de la Section française, à qui nous devons ce plan ainsi que la façade de la Section française dont nous donnons une vue ci-dessous, avait su malgré les piliers très étroits qui composaient cette façade, lui donner une allure très décorative et surtout nationale, l'architecture bien proportionnée conservait sa valeur tout en laissant à la sculpture le rôle décoratif qu'elle y jouait.

M. Cartolezzis, sculpteur, à Paris, qui avait exécuté fidèlement ces ornements en staff a obtenu une médaille d'argent.

M. de Montarnal a été chargé, en outre, de l'installation des Classes de la Couture, du Vêtement, de la Dentelle, des Soieries, des Tissus, des Produits chimiques et de la Papeterie.

Dans chacune de ces Classes, l'architecture très raisonnée des

Façade de Section française.

stands et des boutiques, était bien appropriée à l'Exposition même des produits qu'elle encadrait. Les staffs et ornements très artistiques qui complétaient cette architecture étaient appliqués avec modération et agrémentaient heureusement ces dispositions toujours spéciales pour les Expositions.

SALON D'HONNEUR

Dans les travaux remarquables qui ont été confiés à la direction de M. Joseph de Montarnal, nous avons à mentionner tout

SALON D'HONNEUR DE LA SECTION FRANÇAISE

spécialement le Salon d'honneur, que nous reproduisons ici et qui a été établi avec la précieuse collaboration de M. Cruchet, artiste sculpteur, à Paris.

Ce Salon de style purement français, aux lignes douces et agréables, où le sentiment toujours artistique de notre nation a dominé dans tout son éclat, avait un grand caractère. La sculpture raisonnée qui garnissait cette belle architecture française, et les saillies des pilastres et des colonnes, moulurées avec

à-propos révélaient l'étude approfondie qui a présidé à l'édification de ce Salon, dont les proportions heureuses avaient rendu l'ensemble captivant.

La corniche avait sa saillie bien établie et rehaussée d'ornements riches dans les formes et dans l'exécution. Ses guirlandes et ses rinceaux étaient réussis dans leur application. Tout ce qui composait la décoration murale avait été exécuté avec un soin tout à fait artistique; les pilastres, les colonnes, les chapiteaux et les dessus de portes étaient autant de modèles de sculpture et d'architecture.

La cheminée monumentale en marbre de Sarancolin des Pyrénées, dont le style s'harmonisait avec l'ensemble de la décoration de ce Salon, était d'une très belle exécution; elle a valu un Grand prix à son auteur, M. Benezeck, marbrier, à Paris.

Dans l'édification de ce Salon, le but cherché a été atteint et l'effet voulu a été produit. Ce spécimen de l'architecture française était admirable, et le Grand prix qui a été décerné à M. Cruchet, pour les ornements, justifie non seulement la somme de travail apportée dans l'execution de cette décoration, mais aussi le talent de l'auteur de ces remarquables sculptures.

La tonalité de la peinture et la sage répartition de la dorure finissaient, heureusement, cette œuvre architecturale.

SALON MODERNE

M. de Montarnal a été également l'architecte du Salon moderne dont nous donnons deux vues.

Ce Salon, où l'art moderne seul a figuré et dont M. Bellery-Desfontaines, artiste décorateur, a fait la décoration, pour laquelle un Grand prix lui a été décerné, mérite d'être signalé tout spécialement pour l'effort donné à son exécution, aussi bien par l'architecte, par le décorateur, que par tous les collaborateurs qui ont apporté leurs œuvres et leurs talents pour établir ce Salon moderne dans tout son ensemble et dans tous ses détails.

Placé immédiatement après le Salon d'honneur, blanc et or et très éclairé, le Salon moderne, sans lumière du jour, éclairé à la

lumière électrique, avec ses tons plutôt sombres, produisait aux visiteurs un contraste tout d'abord défavorable, mais après cette première impression, les amateurs du nouveau pouvaient juger le travail de recherche exécuté par ces artistes, qui ont réuni tout ce que l'art a produit de nouveau en grès flammés, en cuirs, en

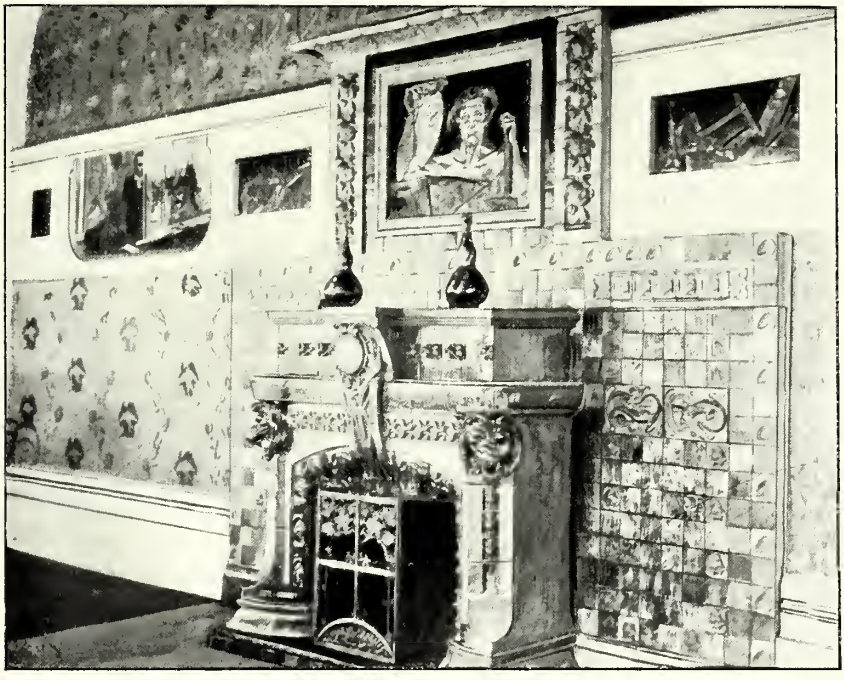

SALON MODERNE. — Face du côté de droite.

faïences, en cuivres repoussés et en appareils d'éclairage, tous ces objets décoratifs aussi intéressants les uns que les autres dans leur genre inédit.

Les meubles et objets d'art qui garnissaient ce Salon étaient dans le même esprit et ont valu à M. Hœntschel un diplôme d'honneur.

M. Schenck a obtenu une médaille d'or pour les panneaux décoratifs en cuivre repoussé qui ont été très appréciés.

Le lustre d'éclairage, de grande dimension, a été exécuté dans

ce nouveau style par M. Robert, à qui une médaille d'argent a été décernée. Une médaille d'argent a été également donnée à M. Nicolet pour ses cabochons lumineux.

Salon moderne. — Face du côté de gauche.

La cheminée très décorative et le cadre qui la surmontait ont été exécutés en grès et en céramique par la maison Bigot, de Paris, qui a été récompensée dans une autre Classe.

PALAIS DE L'ALIMENTATION

Pour terminer la description bien sommaire des travaux très intéressants que M. Joseph de Montarnal a exécutés dans cette brillante Exposition, nous signalerons le pavillon de l'Alimentation reproduit ci-après.

L'aménagement intérieur était, comme tout ce qu'a fait l'architecte en chef de la Section française, très bien établi pour le genre d'exhibition auquel il était destiné.

Le cartouche décoratif qui encadrait le mot « France » était de très bonne composition.

Un Grand prix a été attribué à M. Joseph de Montarnal.

Dans les installations de la Section française, nous signalerons les Classes de la Parfumerie, de la Librairie, de la Typographie

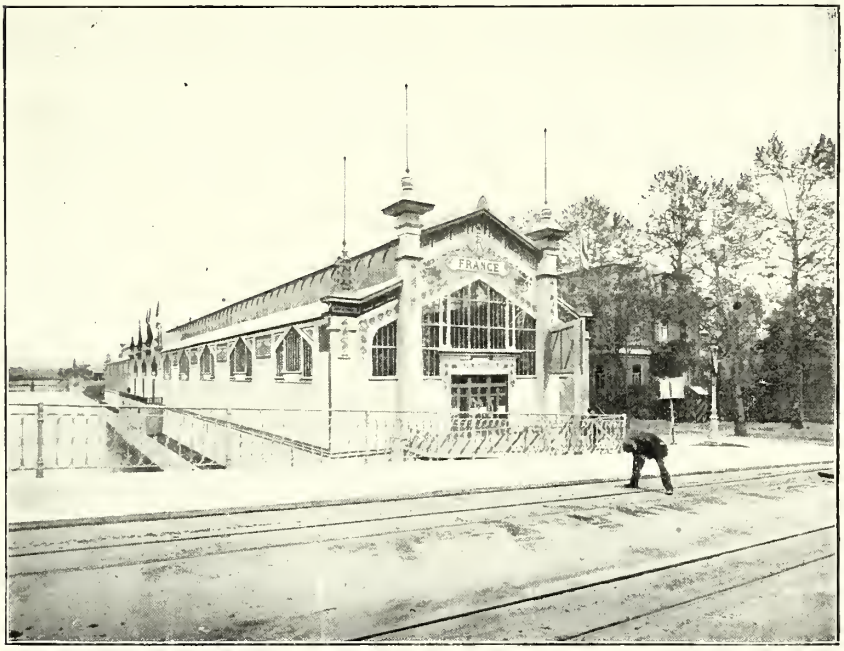

Palais de l'Alimentation.

et des Bronzes dont les travaux ont été exécutés sous la direction et d'après les plans et détails de M. Jean de Montarnal. Toutes répondaient d'abord aux besoins des exposants. Elles méritent une mention toute spéciale pour leur décoration bien appropriée.

L'architecture de ces stands et boutiques, étudiée avec goût et exécutée avec un souci artistique constaté, a produit pour ces Classes un ensemble bien décoratif, notamment dans la Classe des Bronzes.

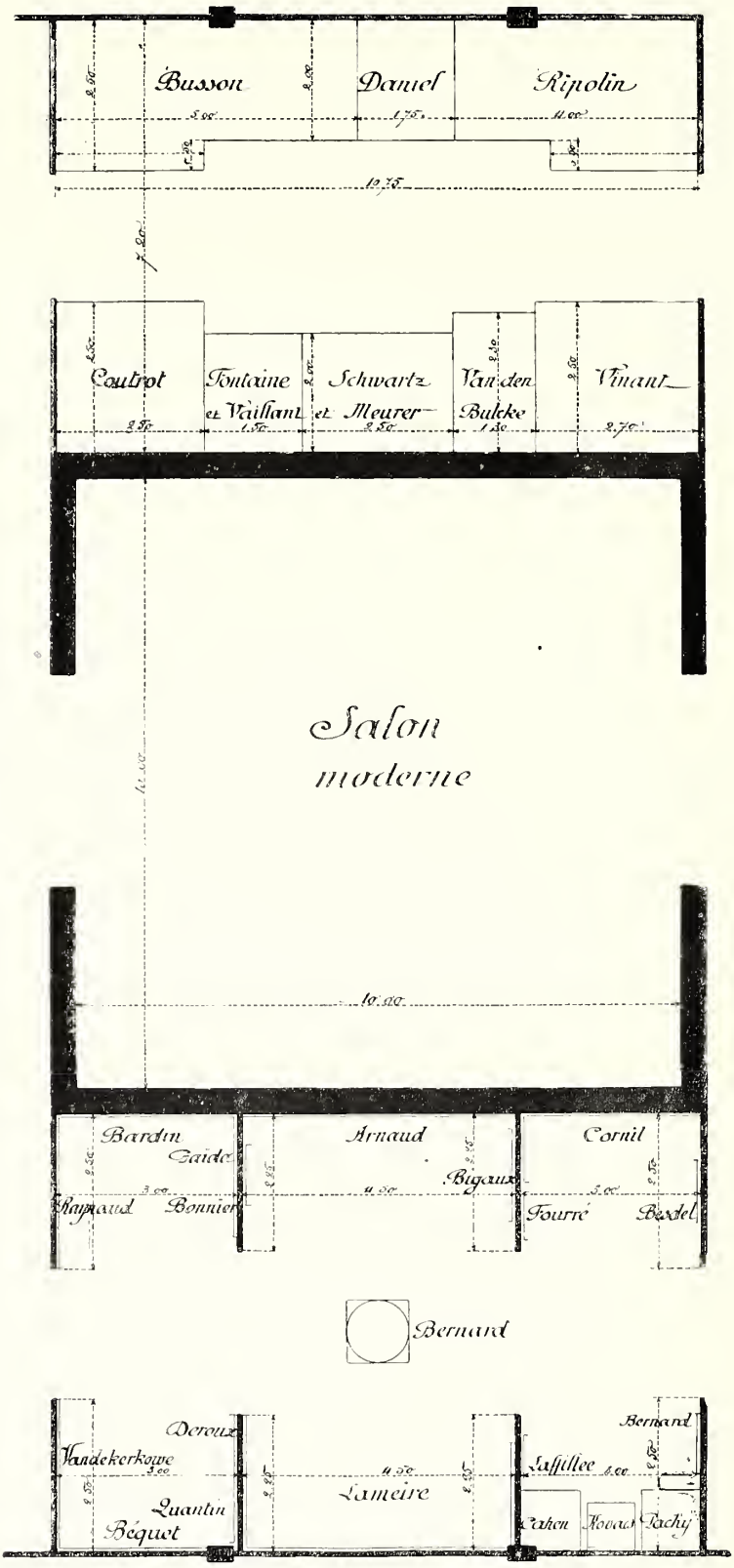
Busson
Daniel
Ripolin
Coutrot
Fontaine et Vaillant
Schwartz et Meurer
Van den Bulcke
Vinant
Salon moderne
Bardin
Gaide
Arnaud
Cornil
Raynaud
Bonnier
Bugaux
Fourré
Bardel
Bernard
Deroux
Vandekerkowe
Quantin
Béquet
Lameire
Bernard
Jassillee
Cahen
Tachy

Description des Expositions

FRANCE

Nos exposants étaient groupés dans deux salles, de chaque côté du Salon moderne, les emplacements répartis suivant le plan ci-contre.

Dans la salle de droite figuraient les châssis et cadres exposés sur cloisons.

Dans la salle de gauche étaient groupés les objets exposés sur le sol.

Les vues que nous reproduisons plus loin, indiquent les faces de droite et de gauche de chaque salle, ce qui permettra de se rendre compte de l'effet produit par l'ensemble de notre Exposition.

Pour les descriptions des Expositions particulières, nous avons suivi l'ordre indiqué dans la liste officielle des récompenses.

Vue du côté droit de la salle de gauche.

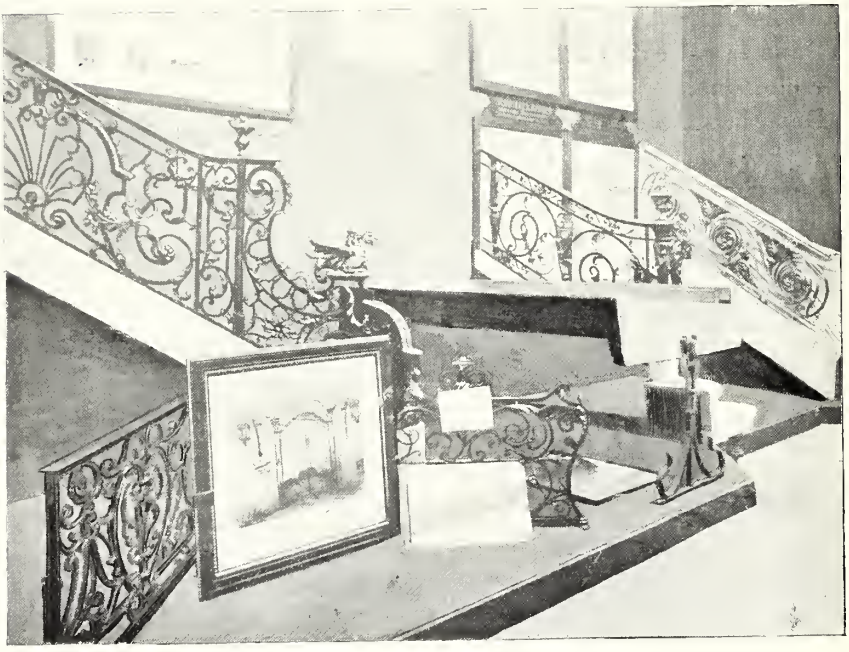

Vue du côté gauche de la salle de gauche.

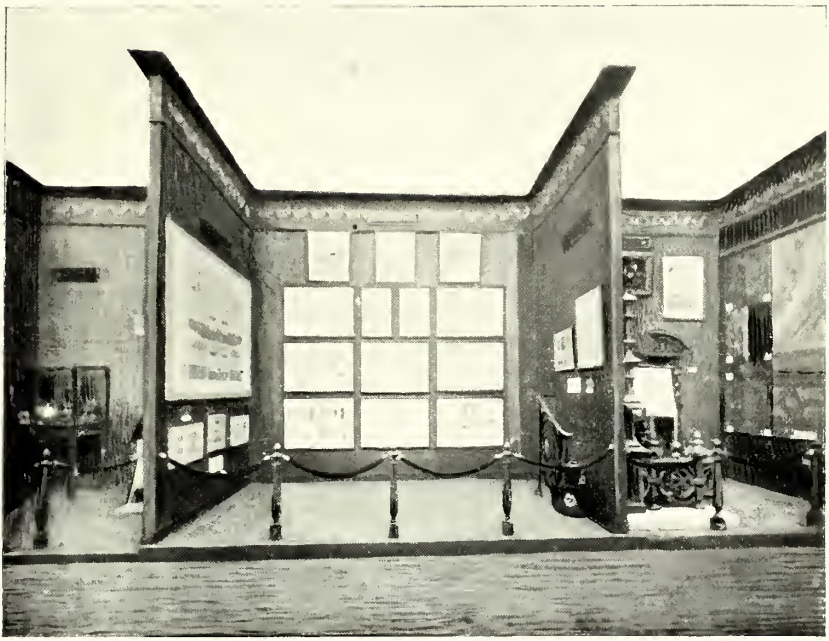

Vue du côté droit de la salle de droite.

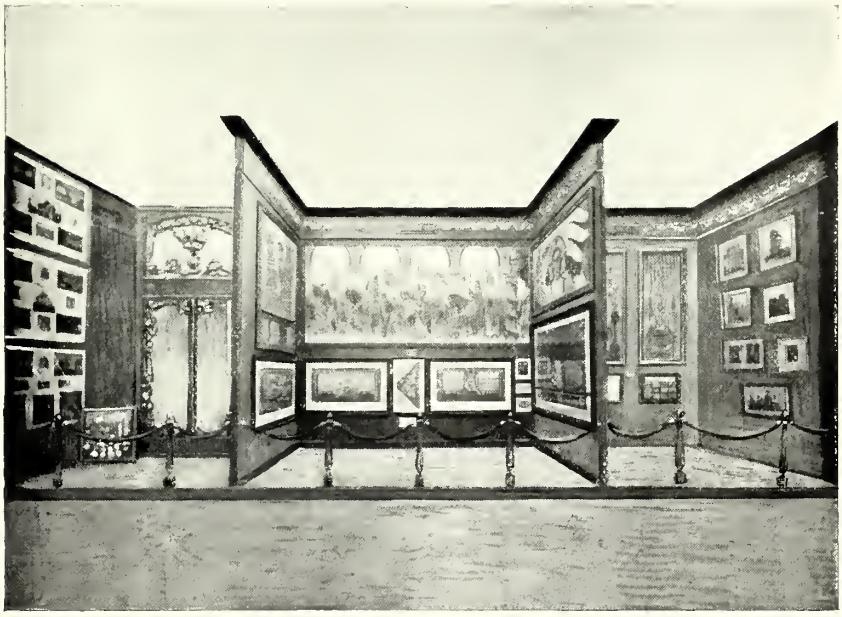

Vue du côté gauche de la salle de droite.

EXPOSITION LOUIS BONNIER

M. Bonnier, Louis, architecte du Gouvernement à Paris, président du Comité de notre Classe, membre du Jury. Hors concours.

1re Vue d'un hôtel aux environs de Paris. (M. Bonnier, architecte.)

Notre distingué président aurait pu exposer une des belles œuvres architecturales, desquelles il a le secret, ou tout au moins quelques reproductions des grands travaux qu'il a conçus et di-

rigés dans sa carrière déjà longue. Ces projets ou reproductions auraient été certainement très admirés et auraient produit sur le public et sur le Jury, l'impression que tout artiste de talent laisse à ceux qui l'admirent.

Mais on constate que notre président a cherché à s'effacer pour

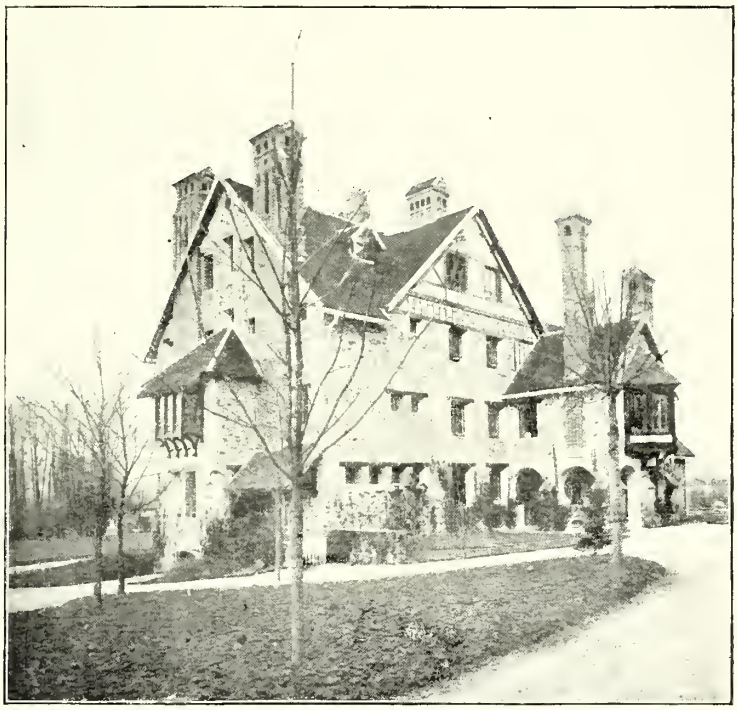

2e Vue d'un hôtel aux environs de Paris. (M. BONNIER, architecte.)

laisser à ses confrères la grande place qu'il aurait pu occuper comme architecte et comme artiste.

Nous avons eu cependant l'avantage d'avoir à notre Classe une des dernières conceptions de M. Bonnier, un hôtel construit près Paris, dont nous reproduisons les quatre façades.

La décoration fixe de cet hôtel est formée de l'ensemble même des divers matériaux employés avec adresse et art, pour lui donner l'aspect agréable que nous lui trouvons.

Les parties en encorbellement en charpente unie, les solives

3e Vue d'un hôtel aux environs de Paris. (M. Bonnier, architecte.)

4e Vue d'un hôtel aux environs de Paris. (M. Bonnier, architecte.)

apparentes, les pans de bois et les combles font valoir l'originalité du sujet choisi par l'exposant qui a fait dans cette œuvre une décoration raisonnée sans aucune mouluration.

Les vases posés sur consoles, à la hauteur du premier étage, sont d'un bel effet.

Les souches des cheminées sont construites avec un goût bien en rapport avec cet hôtel, et leur architecture complète agréablement cette construction.

Le cadre formé par les arbres et les pelouses avec les perrons aux limons bas à fleur du sol, garnis de boules, rend l'ensemble de ce grand chalet encore plus attrayant.

EXPOSITION ALBERT BESDEL

M. Besdel, Albert, architecte à Paris, expert du Jury, hors concours, avait exposé des photographies de façades de maisons de rapport construites à Paris, des projets de villas et château, un détail d'exécution de façade art nouveau où les feuillages, les fleurs et les fruits sont employés sans mouluration.

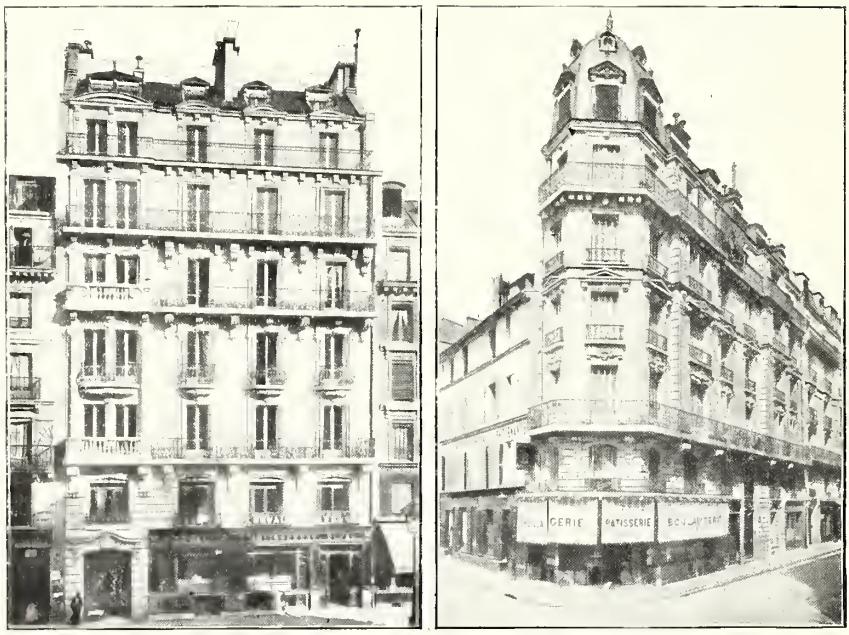

Maisons de rapport à Paris (M. Besdel, architecte.)

Dans cette Exposition figuraient des intérieurs, un salon et une salle à manger, dont les décorations ont été exécutées d'après les détails de l'exposant.

Figuraient également des projets de chapelles funéraires dont l'une a été exécutée dans un cimetière de Paris. Dans cette chapelle avec dôme, construite en pierre de Lorraine, la sculpture plutôt sobre, composée d'extrémités de feuilles d'acanthe, de

Vestibule en pierre de taille.

Porte cochère en fer forgé.

(M. Besdel, architecte).

C F E

feuilles d'eau et de fleurons, est répartie en petites quantités. La porte en fer forgé avec palmes sur les vantaux est d'une bonne exécution. Les vitraux sont artistement peints.

Pour terminer la description de cette Exposition, nous signalerons des grilles en fer forgé, portes cochères, dont l'une est reproduite ci-dessus, des grilles d'entourages d'ascenseur, une cabine d'ascenseur et enfin le vestibule également reproduit ci-dessus, exécuté en pierre de taille, d'après les dessins et détails de l'exposant.

Dans la façade d'une des villas qui figuraient dans cette Exposition, nous avons remarqué les balcons en fer forgé, style moderne, ornés de feuilles de marronnier en fer martelé.

EXPOSITION DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

(**Architecte : Roger Bouvard.**)

M. Bouvard, Roger, architecte, à Paris, membre du Jury, hors concours, avait été chargé de l'installation de l'Exposition de la Ville de Paris et du Département de la Seine.

Portes d'entrée de la Section de la Ville de Paris.

Les deux portes d'entrée que nous reproduisons ci-dessus ont été l'objet, dans leur accouplement, d'une étude que cet archi-

tecte a dessinée avec un goût tout particulier; les ornements et les tons employés produisaient un très bon effet.

M. J. Bouvard, directeur des Services d'architecture et des Promenades et Plantations, commissaire général des Expositions municipales, avait choisi, avec un soin tout particulier, pour les faire figurer à l'Exposition de Liège, les projets, reproductions et photographies de quelques-unes des grandes constructions qui ont contribué à embellir Paris, et à donner du bien-être à ses habitants.

M. Roger Bouvard avait fait placer ces projets de toutes sortes avec une symétrie qui rendait cette Exposition aussi attrayante qu'intéressante; il avait su les encadrer par une installation qui répondait aux besoins de cette Exposition spéciale, et la frise décorative supérieure couronnait agréablement tous les cadres exposés.

Exposition de la Ville de Paris.

Nous citerons parmi cette Exposition intéressant la décoration fixe :

La Sorbonne, M. NÉNOT, architecte.

Le Dispensaire antituberculeux (Legs Jouye-Rouve-Tanies), M. BONNIER, architecte.

Des spécimens de groupes scolaires : rues de Ménilmontant et des Panoyaux, M. BLAVETTE, architecte ; rue de l'Ourcq, M. BLONDEL, architecte.

Un spécimen d'Ecole de filles, maternelle et enfantine, rue Chaptal, M. CAVEL, architecte.

Spécimen d'Ecole professionnelle, rue Ganneron, M. DECRON, architecte.

Spécimen de Station d'ambulance, rue Caulaincourt, M. DULONG, architecte.

Spécimen de Caserne de sapeurs-pompiers, caserne rue Carpeaux, M. HÉNEUX, Paul, architecte, etc., etc.

Dans cette Section figurait également l'Exposition très intéressante que M. Gustave DEFRANCE, directeur des Affaires départementales, avait envoyée à Liège.

Parmi les quelques types exposés dans cette Section, nous signalerons des plans et vues de grands établissements hospitaliers, auxquels l'éminent directeur des Affaires départementales apporte tous ses efforts et sa bienveillante sollicitude pour les rendre aussi complets que possible, afin de soulager les misères de notre humanité.

L'Asile d'aliénés de la Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise). — Section des hystériques et épileptiques.

Une vue perspective. — Aquarelle, M. MORIN GOUSTIAUX, architecte.

L'Asile d'aliénés de Villejuif (Seine). — Création d'une Section d'aliénés difficiles. — Vue perspective. — Aquarelle, M. DEBRIE, architecte.

EXPOSITION BLIAULT

M. Bliault, architecte du Gouvernement, à Paris, membre du Jury, hors concours, avait été chargé de l'installation d'une partie de la Section française pour les Départements de l'Economie sociale, Hygiène et Assistance publique, Groupe XVI.

Des Sports, Groupe XX.

De l'Education, Groupe Ier, Ministère de l'Instruction publique.

De l'Enseignement technique, Ministère du Commerce, Groupe Ier, Classe VI.

Dans l'installation de tous ces Départements, M. Bliault a fait preuve de savoir tant au point de vue architectural qu'au point de vue décoratif. Malgré la simplicité qui a quelquefois guidé l'artiste, l'ensemble de ces travaux ne manquait ni d'allure ni de caractère.

M. Bliault a été également l'architecte de la Salle des conférences ; bien que cette salle ait été peu décorée, elle mérite néanmoins d'être mentionnée.

EXPOSITION ALPHONSE CAHEN

M. Alphonse Cahen, membre du Jury, hors concours, dont la maison est une des plus anciennes et des plus importantes de Paris, exposait la réduction de l'édicule que nous reproduisons ci-contre.

Cette réduction d'édicule est en marbre de différentes provenances, de granit et de bronze, la forme architecturale bien proportionnée est gracieuse, la finesse d'exécution de tous ses détails, même dans les parties difficultueuses est un chef-d'œuvre de taille du marbre.

La réunion des différents marbres, du granit et du bronze, aux oppositions de couleurs, est d'un excellent effet.

La sculpture exécutée dans le marbre, à la partie supérieure, est sagement proportionnée et a été soigneusement faite.

Les bronzes très décoratifs sont parfaitement traités et la ciselure est artistement exécutée.

Edicule pour incinérations.

Ce genre peut aussi s'adapter à un monument commémoratif.

En résumé, cet édicule exposé par M. Cahen a été très apprécié et a produit une bonne impression ; sa conception réussie et son exécution parfaite en ont fait un monument remarquable.

EXPOSITION LOUIS BARDIN

La maison Louis Bardin, une des plus importantes de Paris pour la fabrication de ferronnerie d'art et bronze, avait exposé des photographies de travaux de fer forgé exécutés dans Paris, des portes à un et deux vantaux, des balustrades, des rampes d'escaliers, des marquises dont l'exécution très soignée fait de ces fers forgés un ensemble agréable et très apprécié.

Porte en fer forgé. (L. Bardin, const.)

Dans ces divers travaux, nous avons remarqué que si la conception est très artistique, l'exécution donne, par son exactitude, autant d'œuvres d'art que de sujets exposés.

Nous reproduisons comme spécimen des travaux de M. Bardin une porte dont l'exécution, qui fait honneur à l'exposant, est un véritable chef-d'œuvre. Elle réunit dans les métaux employés les diverses façons de les traiter et de les travailler.

Le fer forgé, le fer martelé, le cuivre fondu, le cuivre repoussé, sans oublier la ciselure, figurent dans ce travail.

Toutes ces diverses productions sont parfaites, les fleurs, guirlandes et feuillages qui ornent si agréablement cette porte sont d'une reproduction exacte, et on peut dire, en admirant les divers travaux qui constituent cette Exposition, que l'artiste forgeron a su, avec son marteau, peindre la nature et approprier ses produits à une œuvre très remarquable.

Un Grand prix a été décerné à M. Louis Bardin.

EXPOSITION ACHILLE BUSSON

M. Busson, Achille-Louis-Célestin-Auguste, a obtenu un Grand prix, pour sa très belle Exposition de fers forgés.

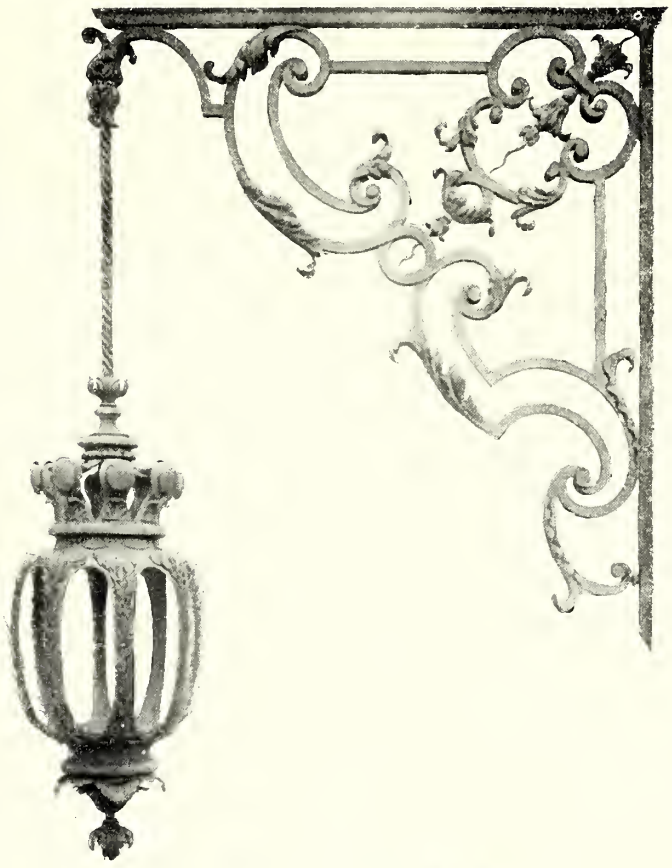

Lanterne et console en fer forgé. (M. Busson, const.)

Ces objets peuvent se diviser en deux catégories :

1° Les objets se rattachant à l'art de bâtir ;

2° Les objets ayant plus particulièrement trait à l'ameublement.

Cette Exposition montre la variété d'objets en fer forgé que le décorateur peut utiliser pour la décoration de nos habitations, extérieure et intérieure.

Dans la première catégorie, nous remarquons une grande lanterne avec sa console en fer forgé pour éclairage de cour d'honneur.

Ce travail de fer forgé a l'aspect plutôt sévère sans exclure la grâce. Dans cette lanterne, les fers repoussés et martelés sont d'une exécution très soignée.

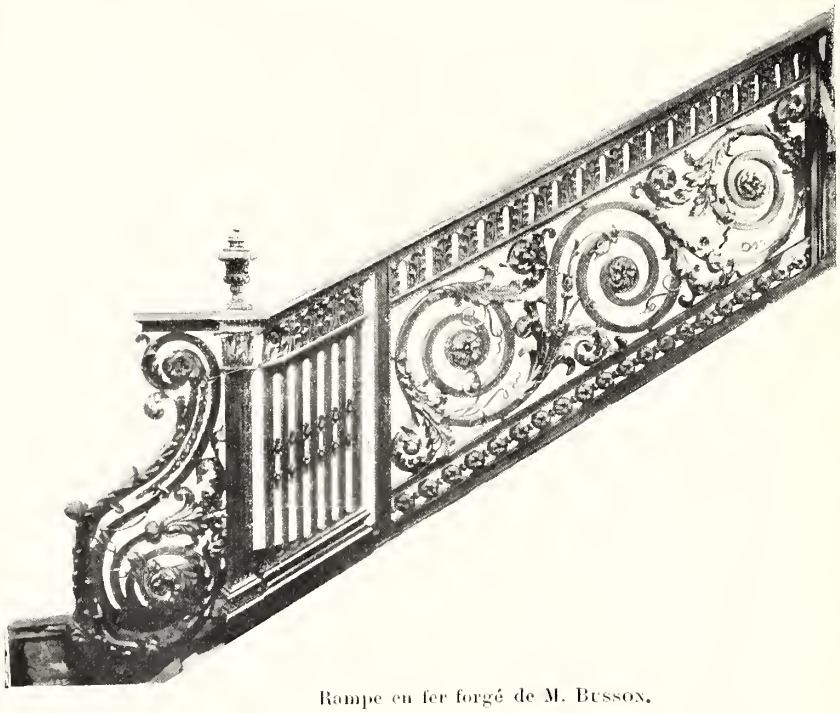

Rampe en fer forgé de M. Busson.

Ensuite nous voyons une rampe en fer forgé, remarquable par sa conception et par son exécution. Malgré l'apparence lourde et solide de cette rampe, que nous reproduisons ci-dessus, les motifs en fer forgé y conservent une élégance et une pureté de lignes parfaite.

L'ornementation avec feuillages en tôle relevée est d'une im-

portance relativement considérable ; si elle charge un peu la rampe, elle en augmente beaucoup la richesse.

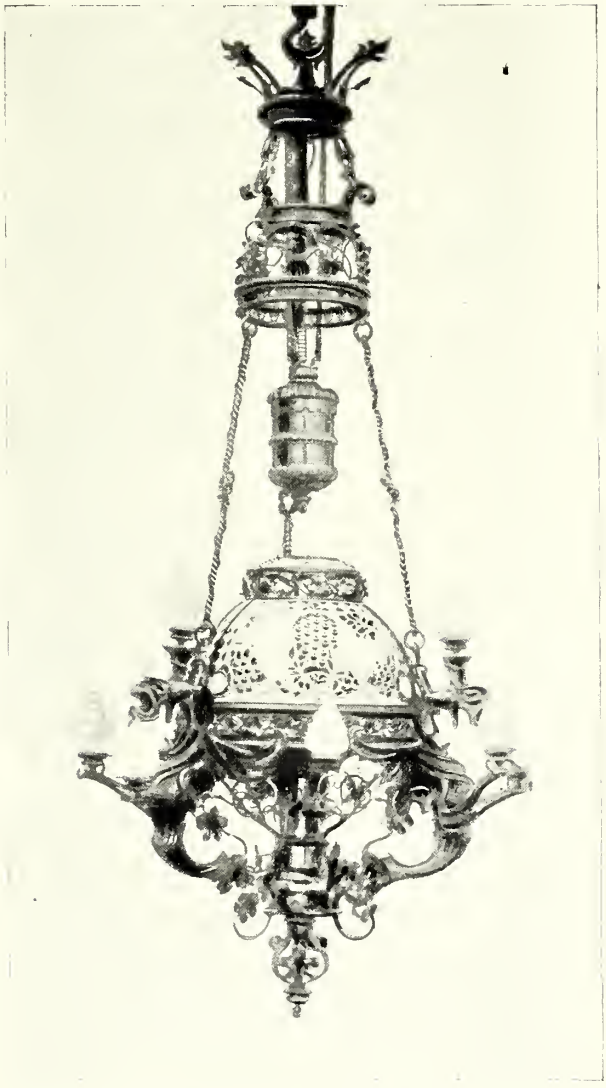

Suspension en fer forgé de M. Busson.

Le balcon en fer forgé qui limitait le stand occupé par M. Busson, est un travail où la perfection de l'ajustement et du montage le dispute à celle de la forge ; ce balcon entièrement poli, ajusté et monté avec un soin extrême, est rehaussé de feuillages en cuivre fondu ciselé, dont la dorure discrète met en valeur le travail du fer.

Deux médaillons ou panneaux ronds en fer forgé et les objets de quincaillerie qui figurent dans cette Exposition sont traités avec art.

L'écusson et sa console servant d'enseigne au stand sont en fer forgé, exécutés avec autant de soin que tout ce qui compose cette Exposition.

Dans la catégorie des objets relevant plutôt de l'ameublement, il est difficile de faire un choix. Ils sont tous plus intéressants les uns que les autres. Cependant nous aurions à noter un pare-étincelles en fer forgé dans lequel sont également admirables l'habileté du forgeron et le goût artistique du sculpteur qui a modelé les motifs en cuivre qui ornent cet écran ;

Deux paires de chenets riches et très décoratifs ;

Un vase en métal contenant quelques branches de fleurs forgées, en fer et en tôle.

Pour compléter cette impression, nous avons reproduit ci-dessus la magnifique suspension entièrement en fer forgé, où toutes les difficultés que peut présenter le travail du fer ont été accumulées mais résolues ; chimères sculptées en plein fer à même le bloc, guirlandes de feuilles, etc., etc.

En résumé, l'Exposition de M. Achille Busson a été très remarquée et très appréciée par le Jury.

EXPOSITION DES PERLES ÉLECTRIQUES WEISMANN

Un Grand prix a été accordé à la Compagnie française des perles électriques Weismann, qui avait une Exposition très complète de ces perles électriques reflétant la lumière, en donnant aux lampes un pouvoir éclairant considérablement augmenté.

L'arc en treillage garni de ces perles en grappes et en guirlandes, posées avec symétrie, était d'un bel effet décoratif. Le flot de lumière que projetaient les perles électriques, faisait une impression heureuse, tant par la décoration que par l'abondance de la lumière.

L'application de ces produits dans les intérieurs, surtout au droit des glaces, formait une décoration attrayante ; les guirlandes et les chutes ondulées des perles étaient, dans leur application, un nouveau mode de décoration très appréciable.

EXPOSITION FONTAINE ET VAILLANT

La maison Fontaine et Vaillant, à laquelle le Jury a décerné un Grand prix, avait exposé un assortiment de ferrures de luxe de sa fabrication.

Ferrures de luxe de la maison Fontaine et Vaillant.

Ces ferrures, dont nous reproduisons ici quelques échantillons, comprenaient des crémones, des espagnolettes, des verroux, des targettes, des serrures de toutes sortes et même des plaques de propreté.

Toutes ces différentes quincailleries en cuivre doré représen-

Ferrures de luxe de la maison Fontaine et Vaillant.

taient tous les styles employés jusqu'alors dans les ferrements de portes ou fenêtres.

L'exécution de tous les produits exposés était d'abord artistique, les formes employées très gracieuses, et la ciselure qui terminait ses ferrures d'art était d'une exécution absolument parfaite.

Parmi les serrures, becs-de-cane, béquilles et boutons figuraient des types en art moderne de très bonne composition décorative.

En résumé, la maison Fontaine et Vaillant, dont la réputation n'est plus à faire, a su, par ses merveilleuses créations dans les ferrures de luxe, conserver sa renommée au point de vue de cette fabrication.

EXPOSITION CHARLES LAMEIRE

Un Grand prix a été attribué à M. Lameire, Charles, artiste peintre décorateur, à Paris, qui avait une Exposition de grande décoration comprenant :

La décoration complète de la chapelle Saint-Louis-des-Français dans la cathédrale de Loretto, en Italie.

Cette décoration, pour une face, reproduit les principaux faits des Français en Palestine, depuis la bataille de Nazareth en 1187, où Jacquelin de Maillé, grand maître de l'Ordre des Templiers combattit, à la tête de 400 chevaliers français, l'armée du fils de Saladin forte de 12.000 archers.

Un autre tableau, que nous reproduisons ci-dessus, représente en suivant la chronique du sire de Joinville, l'arrivée de saint Louis devant Nazareth, en 1252.

Arrivée de saint Louis devant Nazareth (1252).

Le panneau central nous montre saint Louis dans l'intérieur de la Sainte-Cène à Nazareth, dans la zone supérieure les figures des principaux Saints de France et, sur la partie qui les sépare des peintures du bas, leurs armoiries ou celles des villes qu'ils ont illustrées. A la voûte, des figures ailées tiennent les instru-

ments de la Passion. Le bleu des voûtes est orné de multiples étoiles semées sans ordre et même parsemées de comètes.

Dans cette Exposition très intéressante, nous avons encore admiré les cartons de mosaïques de la basilique de Fourvière, à Lyon, où est reproduit la bataille de Lépante, en 1571. L'expo-

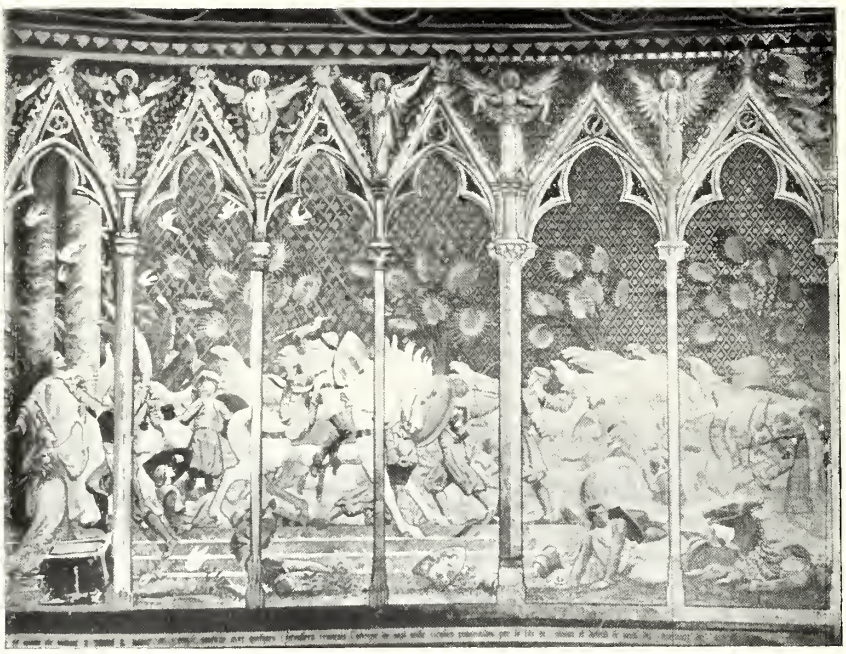

La bataille de Nazareth
décorant la chapelle Saint-Louis-des-Français, à Loreto (Italie).
Peinture murale à la cire, exécutée en 1903.

sant a pris le parti de la faire vue à vol d'oiseau, ce qui montre la grande belle tache bleue de la mer de la base jusqu'au sommet. Le pape saint Pie V, placé dans un édicule de marbre blanc, préside en quelque sorte à l'action, et la république de Venise avec la république de Gènes, unissent leurs galères à celles d'Antonio Colonna pour le Saint-Siège et à celles de l'Espagne, commandées par Don Juan d'Autriche, généralissime de la ligue.

Une seconde mosaïque reproduit le vœu de Louis XIII : il

La cathédrale de Chartres.
(Modèle de mosaïque formant un fragment du vœu de Louis XIII, à Lyon, exécutée en 1901.)

montre au second plan le déroulement d'une frise de la moitié

de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à Du Guesclin, le déroulement est peint en grandeur d'exécution, c'est le carton qui a servi de modèle au mosaïste.

Une troisième mosaïque reproduit le plan de Saint-Pierre de Rome, cette dernière a sa partie centrale en place, à Lyon, depuis un an.

Le carton de la figure du Christ qui a servi pour la mosaïque de l'abside de la Madeleine, autre œuvre tout à fait artistique.

EXPOSITION SCHWARTZ ET MEURER

Parmi les Expositions très remarquables de fer forgé qui étaient installées dans notre Classe, nous devons signaler celle

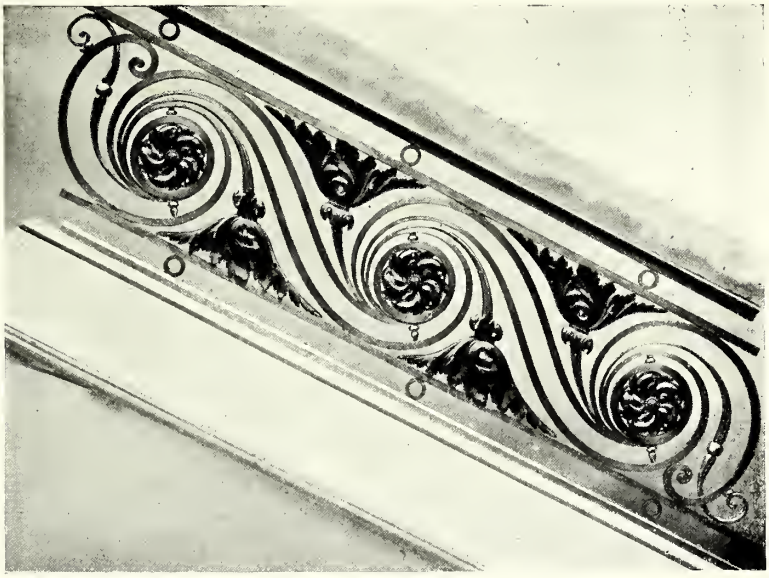

Rampe d'escalier. (MM. Schwartz et Meurer, const.)

de la maison Schwartz et Meurer, une des plus anciennes et des plus connues de Paris pour la fabrication des fers forgés, des bronzes ciselés et des fers martelés et sculptés.

L'Exposition de MM. Schwartz et Meurer comprenait, en première ligne, le fragment de rampe d'escalier que nous reproduisons ci-dessus.

Cette rampe, exécutée en fer carré et poli à vives arêtes, montre que toutes les difficultés d'ajustements circulaires et superposés ont été vaincues ; les enroulements aux formes précises et gracieuses la rendent captivante par la pureté du style ; les ornements en bronze ciselé sont d'une exactitude toute artistique et la réunion de ces bronzes avec le fer poli a été faite avec un

soin et une telle habileté, que ce travail de fer forgé devient une œuvre d'art où sont confondus les talents du sculpteur et du ferronnier.

L'autre rampe exposée, que nous reproduisons également, mérite aussi une mention spéciale.

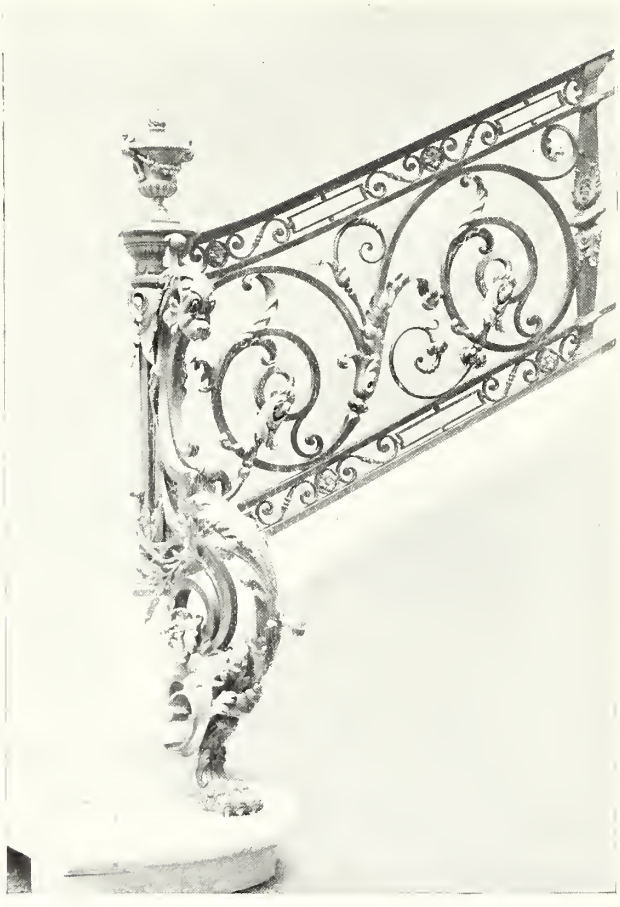

Rampe d'escalier. (MM. Schwartz et Meurer, const.)

Sa conception très artistique et très raisonnée donne la note toute flatteuse qui doit être attribuée à MM. Schwartz et Meurer, artistes dans toute l'acception du mot, pour les belles exécutions en fer forgé qu'ils ont exposées.

Le fer forgé de cette rampe dont les assemblages ne le cèdent en rien à ceux de la rampe précédente, a été exécuté avec autant de goût que de talent.

Le départ circulaire en plan est composé de feuilles en fer martelé, fixé après les rinceaux aux enroulements gracieux, le pied et la tête de chimère, sans oublier les ornements en bronze, tous ces métaux de différentes formes étaient autant de difficultés accumulées et qui semblent avoir été un jouet pour l'artiste ferronnier.

Le vase en bronze, au départ de cette rampe, mérite également d'être signalé pour la ciselure soignée qui le décore.

Le pilastre de départ après lequel sont assujetties la crosse et la rampe, est également remarquable par les moulures prises dans la masse, et par les ornements très artistiques qui y sont adaptés avec un soin indéfinissable.

La maison Schwartz et Meurer avait en outre exposé les photographies de travaux en fer forgé qu'ils ont exécutés et qui comprennent:

Grands magasins de la Samaritaine : vérandas et marquises.

Nouveau Fleuriste de la Ville de Paris, au Parc des Princes : les grandes serres monumentales.

Nouvelle mairie d'Ivry-sur-Seine : grilles, rampes, balcons.

Concerts de l'Alcazar et des Ambassadeurs : combles roulants et parties métalliques.

Préfecture de Rennes (Ille-et-Vilaine) : les grilles d'entrée.

Hôtel de Ville de Dunkerque : portes en fer forgé des grands salons ; marquise et grille d'entrée.

Palais du prince impérial à Tokio : travaux de ferronnerie Louis XVI avec application de bronze, marquise du palais, rampes, balustrades, etc.

Tous ces travaux ont vivement retenu l'attention du Jury. On remarque dans leur exécution l'esprit artistique qui a toujours guidé les exposants et le Jury leur a décerné un Grand prix.

EXPOSITION GEORGES TURCK

M. Georges Turck, à Lille, exposait un ensemble de mobilier et de décoration très intéressant, un cabinet de travail en bois de corail poli et ciré avec sculptures dorées, patinées et verdies.

Ce cabinet de travail comportait un ensemble de boiseries : plafond, cheminée, lambris, porte et grande bibliothèque.

Cabinet de travail en bois de corail poli (G. Turck).

Un bureau, un fauteuil de bureau, une bibliothèque tournante deux fauteuils et quatre chaises le complétaient au point de vue de l'ameublement.

Le dessus des lambris était tendu d'une soierie avec frise supérieure brochée.

« L'Orchidée » et « l'Ancolie », adoptées pour la décoration très artistique des boiseries et des meubles produisaient un effet ravissant.

Le plafond avait une frise au pourtour. Des motifs ornés dans les angles reliaient heureusement le nu du plafond et la gorge.

La partie inférieure de la cheminée était formée de deux piédroits pouvant supporter des vases ou autres motifs décoratifs. Ils étaient reliés à la partie centrale par une traverse courbe. Dans cette traverse était incrustée une pendule avec cadran en bronze doré et verdi, retenue de chaque côté par des motifs sculptés.

La partie courbe inférieure soutenait un cadre dans lequel nous avons admiré un bas-relief en « citronnier » représentant « Le Travail » ; une jeune femme assise au pied d'un arbre tient en main une quenouille et apprend à lire à un enfant ; dans le lointain du paysage, on aperçoit un laboureur avec sa charrue et des cheminées d'usines ; posée à la partie supérieure de ce bas-relief on lisait sur une banderolle la devise suivante bien à propos : « Nul bien sans peine. »

Le rétrécissement de cette cheminée était en bronze doré et verdi.

Les chenets, pelles et pincettes, et deux appliques électriques en même bronze complétaient agréablement cette belle cheminée.

Le lambris était composé de panneaux alternés avec des pilastres ; ayant les uns et les autres des motifs sculptés. Une porte, avec son chambranle et un couronnement, accompagnait heureusement ces lambris.

Les paumelles, les entrées de serrures et les béquilles étaient aussi en bronze et ciselées avec autant de finesse que toutes les autres pièces qui figuraient dans ce bureau.

En face de la porte et du côté opposé, se trouvait une bibliothèque formée d'un corps principal avec parties ouvrantes par le bas, les portes étaient vitrées de glaces. Le mobilier était complété par un bureau ministre à angles arrondis, les côtés avec portes et tiroirs, le dessus recouvert de maroquin.

Cette belle Exposition, dont nous reproduisons la vue d'ensemble page 64 a été récompensée par un Grand prix que le Jury a accordé à M. Turck.

EXPOSITION LOUIS BIGAUX

Un diplôme d'honneur a été attribué à M. Bigaux, Louis, artiste décorateur, à Paris, pour l'Exposition très intéressante qu'il avait faite de différentes maquettes représentant des travaux de belle décoration moderne.

M. Bigaux, qui n'en est pas à ses débuts, nous a donné l'occasion d'apprécier l'art moderne au point de vue décoratif; il est un des artistes qui portent leurs efforts et leurs talents vers le nouveau.

Nous voyons d'abord la décoration picturale exécutée en 1899 dans la salle des fêtes du Lycée Louis-le-Grand, face d'un mur à grande échelle ; nous constatons qu'il n'existe aucune moulure-tion ; la peinture seule divise et orne les grandes surfaces murales.

Les pilastres et chapiteaux sont conservés en pierre apparente ; ils sont seulement ornés par la peinture et des réhaussés d'or.

La menuiserie en chêne apparent non teinté et la serrurerie et ferronnerie en bleu clair font un ensemble agréable à voir.

Notre attention est retenue aussi par un dessin de cheminée, marbre blanc, bronze doré, boiseries en poirier clair, le tout très bien présenté, donnant la note moins chargée du nouveau style.

Il y avait encore dans l'Exposition de M. Bigaux deux maquettes d'un intérieur de salon, particulièrement riche en matériaux de premier choix, exécuté pour l'Exposition Universelle de 1900, à Paris. La plus grande partie de ces meubles, sièges, lambris, bronzes et peintures appartient aux principaux musées d'art décoratif de France et de l'étranger.

EXPOSITION AUGUSTE HAENSLER

M. Haensler, Auguste, à Belfort, exposait une boiserie en chêne naturel.

Cette boiserie qui comprenait une croisée avec revêtements de murs de chaque côté, était exécutée avec un très grand soin, les moulures étaient profilées avec une symétrie parfaite, et tous les assemblages exécutés avec un art indiscutable.

L'architecture de ce revêtement décoratif était de bonne composition, le style adopté était respecté dans tous les détails, les pilastres, le chambranle et le fronton de la croisée étaient bien proportionnés. La frise composée de panneaux et d'une cimaise sculptée, soutenait dans de sages proportions les grands panneaux du haut.

La sculpture très parcimonieuse que l'exposant a fait figurer dans cette boiserie était d'une bonne exécution.

Le parquet par panneaux, au-devant de ce revêtement, était exécuté en bois de choix et bien assorti pour le ton.

En somme, l'ensemble de cette menuiserie décorative pour intérieur d'habitation a produit un excellent effet et a valu à l'exposant un diplôme d'honneur.

EXPOSITION LÉON RAYNAUD

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Raynaud, Léon, sculpteur, à Paris, pour l'Exposition très remarquable qu'il avait

Horloge de l'Hôtel de Ville de Levallois. (M. Raynaud, sculpt.)

faite, dans laquelle figurait entre autre la sculpture de la façade de l'hôtel Régina qui est traitée en style moderne. Dans cet ensemble de décoration, nous voyons une interprétation de la

plante traitée dans un caractère très doux, se mariant d'une façon heureuse avec l'architecture.

Le motif de l'horloge de l'Hôtel de Ville de Levallois que nous reproduisons ci-dessus.

Ce motif de grande sculpture est d'une exécution très artistique, les personnages qui entrent dans cette composition décorative, ainsi que les ornements, y sont traités avec soin et font un ensemble de conception heureuse et de belle allure.

Motif de sculpture. (M. RAYNAUD, sculpt.)

L'autre motif de sculpture décorative, que nous reproduisons également, a un sentiment aussi agréable qu'artistique.

Enfin, une série de photographies de grande décoration exécutée par l'exposant dans différents monuments publics et hôtels particuliers, nous font voir que cet artiste peut traiter, avec une égale valeur, la gamme des différents styles, jusqu'au style moderne qu'il comprend dans un sentiment très particulier, en prenant la nature comme base d'interprétation.

EXPOSITION de la Société « LE RIPOLIN »

La Société anonyme « Le Ripolin », à Paris, voulant démontrer d'une manière complète l'emploi possible de ses peintures mates et laquées, avait converti l'emplacement qui lui avait été concédé en un petit salon-boudoir reproduit ci-contre.

Les lambris, champs, chambranles, portes et moulures basses de la corniche étaient peints en Ripolin brillant.

Toute la décoration, dessus de portes et de panneaux, cours d'ornements de la corniche et sa partie haute, motifs sur panneaux de portes, cadre de glace et écoinçons en Ripolin mat en réchampissage.

Les panneaux, imitation de tenture, en décoration faite au Ripolin mat avec motifs au pochoir en Ripolin brillant.

Stand de la Société « Le Ripolin ».

La cheminée en décor marbre blanc veiné en Ripolin mat.

La façade en Ripolin mat poché, imitation de pierre avec filets d'appareil.

Les colonnes avec cannelures ornementées, en décor marbre Campan mélangé, en Ripolin mat. Chapiteaux et bases en bronze

florentin. Toutes les parties en décor avaient été passées à la cire vierge et flanellées ensuite.

L'emploi du Ripolin est tout indiqué pour les décorations intérieures, et les peintures brillantes de ce procédé sont, au point de vue de l'hygiène, un excellent enduit pour les murs et boiseries.

Un diplôme d'honneur a été décerné à la Société anonyme « LE RIPOLIN ».

EXPOSITION BERNARD

Jardinière en fer (M. Bernard, const.)

M. Bernard, entrepreneur de ferronnerie d'art, à Paris, dont la maison a acquis, depuis longtemps, une certaine renommée pour sa fabrication de fer forgé, avait exposé la jardinière très décorative ci-contre.

Cette jardinière comporte, au point de vue de l'art et de l'exécution, un travail tout à fait remarquable par les assemblages précis du fer tourné et roulé avec le fer martelé, estampé et même sculpté.

Non seulement les parties ornementales sont, dans leurs reproductions, d'une exactitude de formes admirable, mais l'ensemble de cette création, qui a pour ainsi dire recherché toutes les difficultés de l'exécution, laisse avec la finesse du travail qui les a résolues, le sentiment d'une œuvre tout à fait artistique.

Dans l'Exposition de M. Bernard, nous avons remarqué les photographies des grands travaux en fer forgé exécutés par sa maison, savoir :

1° La grille du Palais de l'Élysée exécutée en 1900;

2° La grille d'entrée du Muséum d'histoire naturelle, à Paris;

3° Les marquises de l'Opéra-Comique, à Paris.

Tous ces travaux sont exécutés avec le même sentiment, ils sont universellement connus et font honneur à l'exposant auquel une médaille d'or a été attribuée.

EXPOSITION GEORGES CORNIL

M. Georges Cornil, peintre décorateur, à Paris, a reçu une médaille d'or pour son Exposition très intéressante au point de vue décoratif. Elle comprenait les trois panneaux de diverses

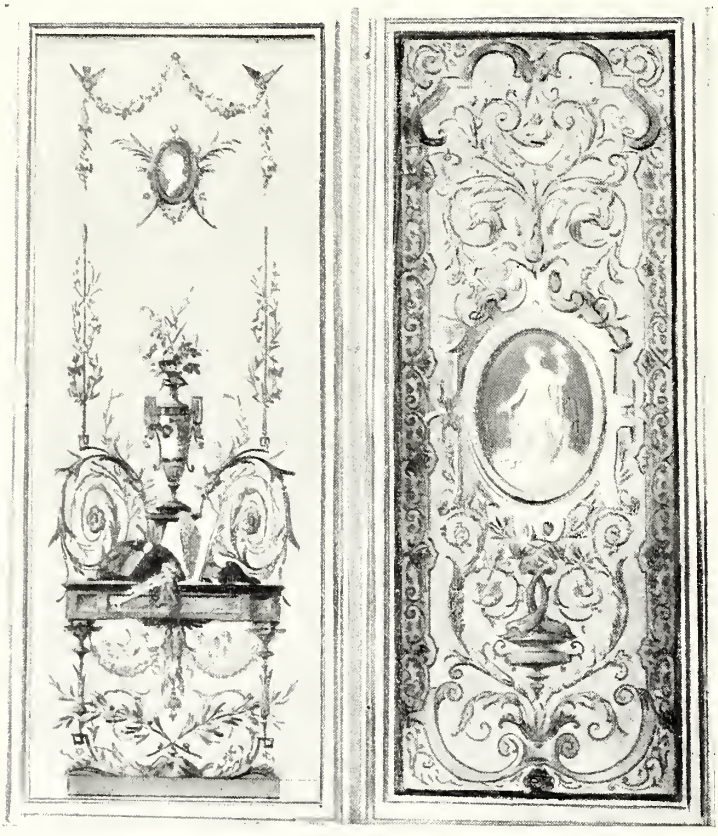

Panneaux décoratifs. — M. Cornil, décorateur.

compositions que nous reproduisons, dont l'exécution très soignée rendait ces peintures aussi attrayantes qu'artistiques. Les jeux de fonds, les rinceaux et les figures étaient peints avec talent, les draperies parfaites de formes et de couleurs.

Ces panneaux indiquent une belle composition, et nous cons-

tatons que l'exposant n'a pas hésité, par la finesse des détails, à approcher de la peinture en miniature.

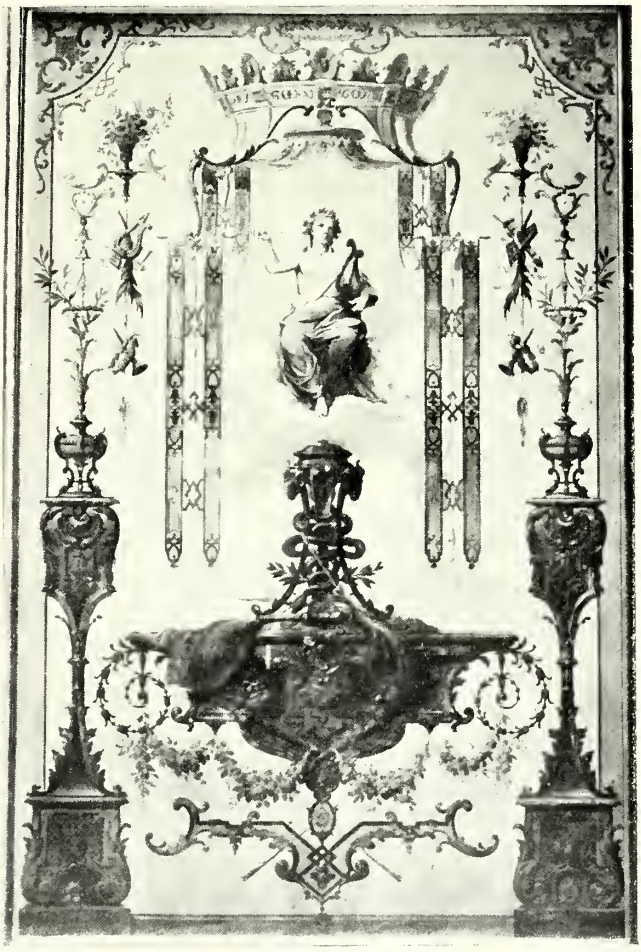

Panneau de décoration. (M. CORNIL, décorateur.)

M. Cornil exposait aussi un certain nombre de photographies de palais et divers grands immeubles, dans lesquels il a exécuté la peinture et la décoration.

AGRICULTURE

(**Architecte : M. Guillaume.**)

Une médaille d'or a été décernée à M. Guillaume, architecte, à Paris, pour le pavillon de l'Agriculture, qui a été édifié d'après ses plans et sous sa direction.

Pavillon de l'Agriculture. (M. Guillaume, architecte.)

La décoration de la façade de ce pavillon, très originale et tout à fait à propos, en treillage, est très artistique; le motif au-dessus du fronton et le motif central, tous deux en treillage, ont beaucoup d'allure et méritent tous nos éloges.

En somme, cette décoration peu commune est très bien étudiée

et met dans la façade une note gaie et tout à fait en harmonie avec la destination de ce pavillon.

M. Guillaume a été chargé, en outre, de l'installation de la Section de l'Automobile, de la Classe des Armes et de la Section des Mines et Métallurgie. Il a su s'inspirer des objets à exposer et leur a fait des cadres heureux dans leur conception et dans leur exécution ; ses lignes architecturales sont douces et les formes sont sagement proportionnées.

EXPOSITION KOVACS

M. Kovacs, ferronnier d'art, à Paris, a obtenu une médaille d'or, pour la très belle garniture que nous reproduisons ci-dessous.

Garniture en ferronnerie d'art. (M. Kovacs, const.)

Ce travail admirable, en fer martelé, comprenait un vase avec fleurs en même métal, un cadre, une glace et une grande feuille.

L'exécution artistique de ces objets peut être considérée comme la plus parfaite dans les travaux de ce genre : les fleurs, les feuilles

et les tiges qui les soutiennent sont la copie scrupuleuse de la nature.

Le vase seul vaut une mention spéciale pour la difficulté vaincue par le marteau de l'artiste.

Le cadre et la glace méritent tous nos compliments. Par une exécution très soignée, quoique difficile, le métal a reçu des formes aussi gracieuses qu'artistiques.

EXPOSITION VINANT

La maison Vinant avait une Exposition intérieure et une Exposition extérieure, celle-ci dans les jardins, près de la Salle des Fêtes.

Départ de rampe en fer forgé. (M. Vinant, const.)

L'Exposition intérieure nous offrait d'abord un départ de rampe en fer forgé que nous reproduisons ci-dessus.

La principale volute du départ, de forme très gracieuse, évidée au burin, les feuilles repoussées au marteau, sont assujetties avec art et grand soin. La chimère du départ, qui est en bronze doré, est finement ciselée. La main courante, en cuivre poli, a un profil

bien choisi et bien régulier. Cette belle rampe est destinée à un hôtel, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris.

Nous avons ensuite une porte de caveau, que nous reproduisons aussi, tout en cuivre avec grandes palmes en bronze fondu et ciselé. Son principal motif décoratif représente une étoile avec des rayons, traversée par une grande palme. Cet accouplement fait un bel effet. La membrure de la porte et les châssis ouvrants portant la glace, sont en cuivre étiré.

L'Exposition de M. Vinant comprend encore un garde-feu en fer forgé et feuillages repoussés au marteau ; un balcon et deux tableaux de photographies représentant entre autres travaux : les grilles et rampes de l'administration de Saint-Gobain, du château du Breuil, du château de Cahaigues, du château de Boishimont, les portes d'entrée et les marquises de différents hôtels particuliers et maisons de rapport.

A l'extérieur :

Une grande grille de

Porte de caveau en cuivre. (M. VINANT, const.)

parc reproduite ci-après, destinée au château de Carlepont. Elle est de grandes dimensions, à deux vantaux fixés sur pilastres en fer forgé, un fronton la surmonte. L'ensemble est de très bonne exécution. Les assemblages sont très bien faits; tous les rinceaux sont tournés avec grâce.

Château de Carlepont. — Grande grille du parc. (M. Vinant, const.)

Dans le fronton, les initiales du châtelain en fer étiré et estampé. Sur les piles en pierre, de chaque côté, grandes lanternes en fer forgé supportées par des consoles très réussies dans leur forme et dans leur exécution.

Une médaille d'or a été décernée à M. Vinant pour son Exposition bien intéressante. Elle nous a permis de constater que cette maison était à même d'exécuter les ferronneries d'art pour intérieurs et les grands travaux de grosse ferronnerie de constructions.

EXPOSITION ÉDOUARD ARNAUD

M. Arnaud, Edouard, architecte-ingénieur, à Paris, exposait des dessins teintés à la sépia de différentes constructions qu'il a

Hôtel rue Octave-Feuillet, à Paris. — Palier du fond de l'escalier. (M. Arnaud, arch.)

édifiées, des tombeaux et chapelles funéraires et diverses villas.

Parmi ces villas, une est construite sur un terrain très en pente. Elle est caractérisée, dans la façade dominant la vallée, par une loggia en porte-à-faux d'environ quatre mètres, rac-

cordée au mur de face par de fortes contre-fiches en bois de charpente et des contreforts en pierre.

Des photographies de plusieurs maisons de rapport construites à Paris, celle de l'Hôtel des Postes d'Oran et d'un immeuble de rapport édifié dans la même ville ; ces deux dernières,

Hôtel à Paris. — Salle à manger. (M. ARNAUD, architecte.)

de style arabe, nous révèlent que l'architecte s'est surtout inspiré de ce qui est utile dans l'habitation des pays chauds et en a fait son seul moyen de décoration : toitures très saillantes soutenues par des consoles, balcons avec auvents et terrasses, murs nus et blancs, simplement percés de baies.

Nous signalerons encore les projets de deux hôtels, dont l'un a été primé à un des concours de façades de la Ville de Paris.

Pour préciser la description sommaire de cette Exposition, qui a reçu une médaille d'argent, nous avons reproduit les vues de

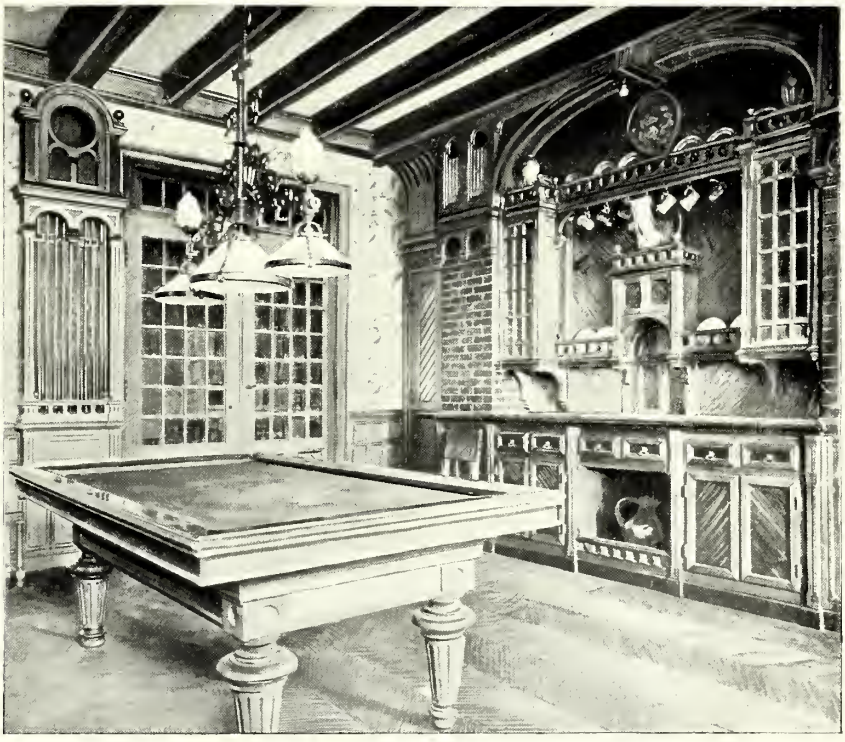

Villa à Saint-Cloud. — Billard, Salle à manger. (M. ARNAUD, architecte.)

différents intérieurs de villas et d'hôtels dont les décorations ont été exécutées d'après les dessins et détails de M. Arnaud.

EXPOSITION BÉQUET

Une médaille d'argent a été accordée à M. Béquet, architecte à Paris, qui avait exposé un album de dessins et de photographies des travaux d'architecture qu'il a conçus et qui ont été exécutés sous sa direction et d'après ses détails.

Nous y voyons depuis le simple pavillon jusqu'à l'hôtel somptueux, depuis la modeste maison de rapport jusqu'à la grande maison aux appartements bourgeois très décorés. Nous trouvons dans les conceptions de ces travaux une suite d'idées heureuses, et un goût assez artistique dans les décorations.

M. Béquet exposait aussi deux châssis encadrés représentant un hôtel privé construit en 1901. Ce travail méritait d'être spécialement mentionné pour son architecture.

EXPOSITION DANIEL ET FILS

La maison Daniel et Fils, à Paris, exposait un motif architectural que nous reproduisons ci-après.

Ce motif, établi en stuc, imitation de pierre et marbre, est exécuté avec un soin tout particulier ; la ressemblance avec la pierre naturelle est frappante, le marbre est également bien imité.

En plus de cette imitation, nous avons constaté une exécution soignée dans la sculpture, dans la mouluration et dans le polissage de certaines parties, les colonnes et quelques balustres.

La table en marbre avec incrustations en stuc marbre mérite d'être signalée pour le soin et l'adresse apportés à sa confection,

MM. Daniel et Fils ont obtenu une médaille d'argent.

Exposition Daniel et Fils.

C F E

EXPOSITION COUTROT

M. Coutrot a obtenu une médaille d'argent pour son Exposition comprenant deux parties.

Dans la première partie, à l'intérieur de la salle, figurait une table en pierre de Comblanchien, polie et finement moulurée, avec dessus en marbre qui produisait par son opposition de

Balustrades. — Pilastres. — Vases et table en pierre. (M. Coutrot).

tons un agréable effet ; des photographies représentant ses carrières en exploitation, son usine et des travaux divers exécutés par lui.

La deuxième Exposition de M. Coutrot, que nous reproduisons, était installée à l'extérieur.

Elle comprenait des balustrades avec des pilastres, des vases et une table. Ces pièces sont exécutées dans la pierre très dure provenant des carrières de l'exposant. La taille est très soignée ; elle rappelle la marbrerie par le poli et le fini de la moulure.

EXPOSITION ÉMILE DEROUX

M. Deroux, Emile, entrepreneur de travaux publics, à Paris, avait exposé un poinçon et un fragment de crête de faîtage exécutés au collège d'Epinal.

Ce motif de décoration en zinc plombaginé était de bonne composition et son exécution raisonnée méritait des éloges.

Nous avons remarqué dans l'Exposition de M. Deroux, une construction en réduction exécutée par un de ses collaborateurs; la couverture, de très petite dimension, était faite en zinc et en ardoises réduites à l'échelle adoptée ; ce travail de couverture où la patience et l'adresse de l'ouvrier montraient jusque dans ses moindres détails les façons de couvrir une maison, a été très remarqué.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Deroux qui avait exposé, en outre, des photographies de couvertures d'édifices publics, dans lesquelles il a exécuté les décorations en plomb, en zinc et en cuivre.

EXPOSITION LAVIROTTE

M. Lavirotte, architecte, à Paris, qui a dressé les plans et détails du porche en grès flammé et ciment armé, édifié au droit d'une des façades du pavillon de l'Alimentation a obtenu une médaille d'argent.

Cette construction assez élevée et qui comprenait une balustrade sur un avant-corps bien proportionné, dont la forme agréable faisait valoir le retrait de la partie supérieure, était traitée dans un genre art nouveau, sa conception originale avait un caractère tout particulier, en raison des formes employées dans ce style moderne, des tons difficiles obtenus au moyen du feu et de ses détails peu communs.

EXPOSITION LEMARIE-DIDOT

Une médaille d'argent a été également décernée à M. Lemarie-Didot, architecte, à Paris, pour le portique décorant la Classe 72, qui a été exécuté d'après ses dessins et détails. Ce travail, fait en céramique, aux couleurs vives et variées, était de bonne composition architecturale et décorative.

EXPOSITION CHARLES QUANTIN

Une médaille d'argent a été attribuée à M. Quantin, Charles, entrepreneur de serrurerie, à Paris, pour son Exposition qui comprenait : un départ de rampe circulaire en plan, en fer forgé avec feuilles en fer martelé ; les assemblages et les ajustements sont bien exécutés et la main courante en cuivre poli, qui couronne cette partie de rampe, est agréable de profil.

Des photographies de travaux en fer forgé exécutés par le même exposant complétaient cette Exposition ; nous signalerons des marquises, des balcons et des grilles de défense de cage d'ascenseur; tous ces travaux indiquent une exécution soignée.

EXPOSITION EDMOND PACHY

Le monument ci-après, en granit, était exposé par la maison Edmond Pachy, de Roubaix.

La taille de ce granit a nécessité, spécialement, un soin tout particulier, attendu qu'il était d'un seul bloc pour éviter les joints toujours disgracieux.

La sculpture dans cette pierre très dure était très bien exécutée, les noirs très bien fouillés.

En somme, ce travail de marbrerie a valu une médaille d'argent à M. Edmond Pachy.

Une dalle de granit également exposée représentait les quinze tailles successives nécessaires pour arriver au fini de ravalement de ce monument.

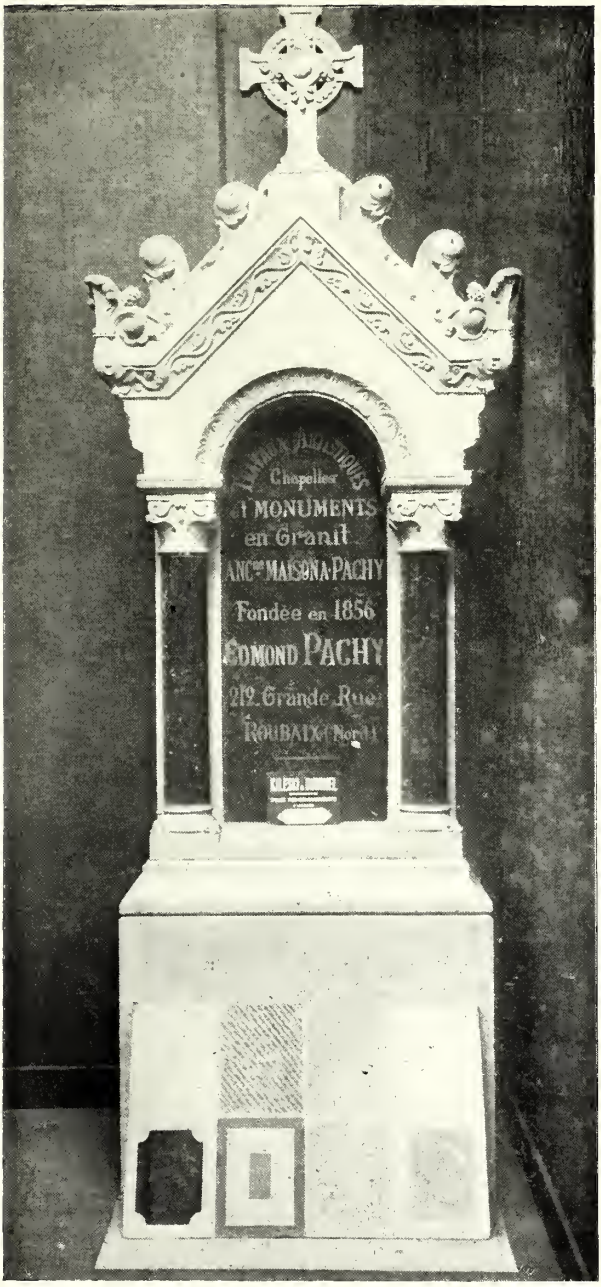

Monument de granit de M. Pachy.

EXPOSITION FOURRÉ

M. Fourré, ferronnier, à Paris, a obtenu une médaille de bronze pour les photographies de marquises et rampes d'escalier en fer forgé qu'il avait exposées dans notre Classe.

EXPOSITION VANDEKERKHOWE

M. Vandekerkhowe a eu également une médaille de bronze pour le tableau de peintures représentant les imitations de faux-bois et marbres de toutes natures.

PAVILLONS COLONIAUX

M. Crozier, consul de France à Liège, commissaire de la Section des Colonies françaises et des Pays de protectorat, avait organisé l'Exposition coloniale.

Pavillon de l'Afrique.

Dans cette Exposition intéressante, les produits coloniaux étaient répartis dans des pavillons représentant les modèles de construction de chacun de ces pays.

Nous avons pensé que la reproduction de ces pavillons, intéressants par eux-mêmes, et comprenant des décorations fixes, devait figurer dans les descriptions de la Classe 66. Nous adressons à M. Decron, l'architecte qui a été chargé de l'édifica-

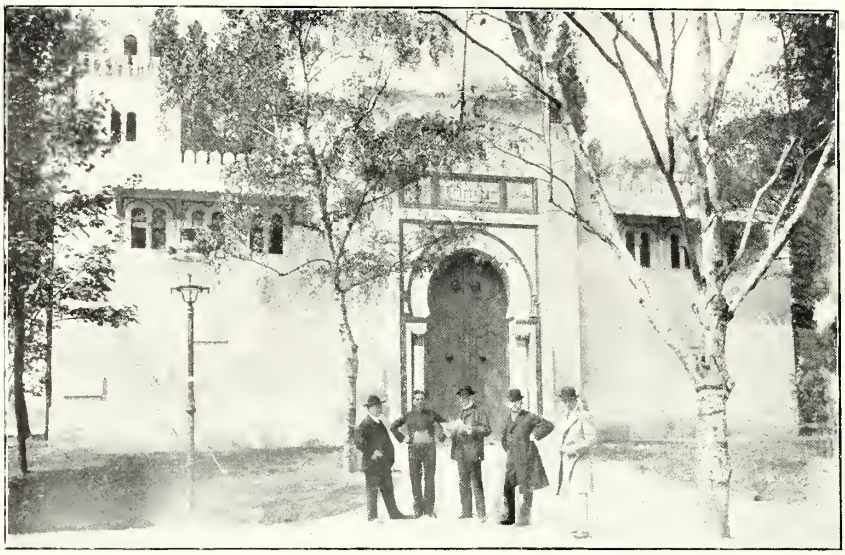

Pavillon de la Tunisie.

Une salle du Pavillon tunisien.

Pavillon de l'Asie.

Pavillon de l'Algérie.

ion des pavillons de la Tunisie, de l'Afrique et l'Asie tous nos compliments pour les décorations qui rappellent l'architecture de ces pays.

L'aménagement intérieur de ces pavillons avait été exécuté pour l'installation, suivant les indications de M. le Commissaire général des Colonies qui avait su faire figurer avantageusement les produits de nos pays de protectorat.

Dans ces installations intérieures, le sentiment architectural pour chacun de ces pavillons avait été appliqué avec savoir, et la reproduction que nous donnons d'une salle du Pavillon tunisien, montre que le cadre donné à cette Exposition la rendait encore plus intéressante par sa décoration rappelant ce pays.

ALGÉRIE

Le pavillon de l'Algérie, qui a été construit d'après les plans et détails de M. Ballu, architecte, était aussi très intéressant par son architecture bien orientale, qui avait été scrupuleusement reproduite dans son ensemble.

Expositions étrangères

BELGIQUE

La Belgique, qui nous a invités à participer à son Exposition, tenait, au point de vue de la décoration fixe des édifices publics, le premier rang dans cette grande manifestation.

Tous les palais de l'Exposition que la Belgique avait fait édifier étaient, pour la plupart, très étudiés, les décorations rationnelles et de bon goût qui les ornaient aux extérieurs ont produit sur les visiteurs et sur le Jury une bonne impression et les artistes, amateurs du beau, ont pu emporter un excellent souvenir de cette architecture décorative.

Si la langue française est parlée par les Belges, l'art français est très goûté et très répandu chez eux. Les deux écoles sœurs ont travaillé parallèlement, sans doute, au développement de l'art décoratif, le but poursuivi était le même, et sur un point de concentration, à ce rendez-vous que nous appelons l'Exposition internationale de Liège, les artistes belges et français se sont confondus dans un même esprit et avec la même idée : plaire et donner à l'édifice et à l'habitation l'aspect aussi souriant que possible, avec tout le confort intérieur que réclame la vie au foyer.

Ayant pris le même parti de faire parler l'image autant que possible, ce sera, pour la Belgique surtout, la meilleure façon de décrire les constructions édifiées par le Commissariat général

belge, et de faire ressortir pour nos lecteurs le sentiment qui a dominé chez nos voisins, tant au point de vue esthétique qu'artistique.

La première décoration fixe dont nous devons parler est celle du pont Fragnée, qui a été construit sous la direction de M. Jac-

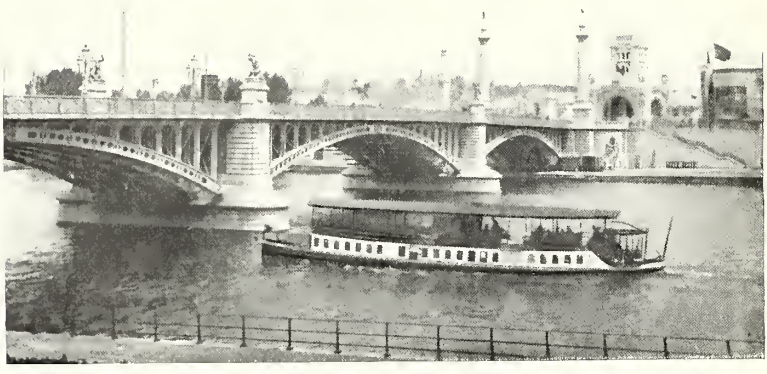

Pont Fragnée.

quemin, ingénieur, auquel nous adressons nos félicitations pour cette belle œuvre. Ce pont a été établi en vue de l'Exposition qui nous occupe, pour la mettre en communication plus directe avec une partie de la ville de Liège.

Cette décoration architecturale appliquée à ces travaux d'ingénieurs a été confiée à M. Demany, architecte liégeois de grand talent, qui a conçu cette belle œuvre décorative. La façon dont il a su en diriger l'exécution lui fait le plus grand honneur; il a donné à ce pont sur la Meuse, avec son aspect grandiose, un caractère purement artistique.

Tous les détails que cette décoration comporte sont très étudiés

et très habilement adaptés à la structure de ce travail de fer et de pierre.

M. DEMANY était membre du Jury de notre Classe ; si de ce fait il n'avait été hors concours, son œuvre lui eut valu une haute récompense.

La reproduction que nous donnons de ce travail nous dira combien l'œuvre est remarquable et quel sentiment a inspiré l'artiste.

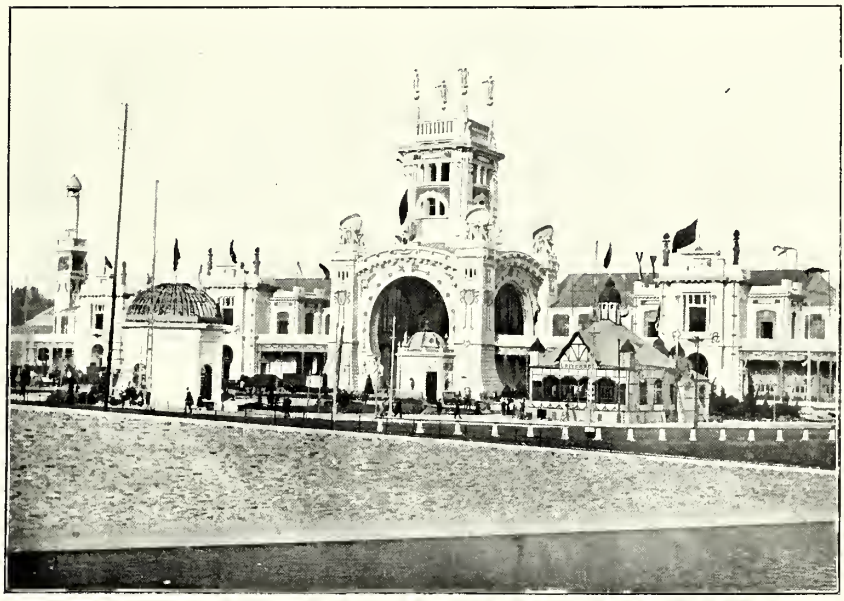

FAÇADES GÉNÉRALES DU GRAND PALAIS DE L'EXPOSITION.

Les façades générales du Grand Palais de l'Exposition que nous reproduisons aussi, étaient d'une conception grandiose, la porte monumentale, au centre, avec sa forme en fer à cheval, ses pylônes à grande envergure, surmontés de sphères, formaient dans leur ensemble, avec le campanile central, un monument imposant par ses proportions et agréable à l'œil, qui pouvait s'arrêter à la décoration bien étudiée et très artistement exécutée de cette porte d'entrée principale.

Les bâtiments, à droite et à gauche, étaient plus sobres de

C F E

décoration et leur position en arrière faisait bien ressortir le motif central de cette façade.

La Porte monumentale d'entrée du Palais de l'Exposition, que

Entrée principale du Grand Palais.

nous avons cru devoir reproduire spécialement et à plus grande échelle pour qu'aucun détail décoratif n'échappe au lecteur, permettra de constater que les architectes et les sculpteurs belges ont été à la hauteur de leur tâche.

Tous les staffs qui ont été employés pour décorer cette entrée étaient d'une exécution soignée, les proportions dans tous les motifs étaient à une échelle parfaite. Cet ensemble montrait que

GROUPE DES MINEURS D'UN PYLONE DE LA PORTE D'ENTRÉE DE L'EXPOSITION.

la coopération des artistes à l'édification de ce grand portail, architecte, statuaire et ornemaniste, avait produit un bel ensemble d'architecture qui fut très apprécié.

Pour être tout à fait précis dans l'illustration de ce rapport,

nous reproduisons la base d'un des pylônes de cette porte monumentale avec le groupe des Mineurs qui le décorait.

Parmi les palais que le Gouvernement belge avait fait édifier pour cette Exposition, nous avons à signaler le Palais des Fêtes que nous reproduisons ci-dessous. Il a été conçu avec un esprit

Palais des Fêtes.

artistique qui, dans son édification, dans ses détails et dans sa silhouette, avait donné, avec son architecture enjolivée de sculptures bien réparties, un aspect grandiose et bien attrayant.

Un autre Palais, que nous nous empressons de signaler, est celui des Beaux-Arts. Contrairement à tous les autres, construits seulement pour l'Exposition, celui des Beaux-Arts l'a été d'une façon définitive.

La pierre a été uniquement employée comme matériaux dans les façades et dans leur décoration.

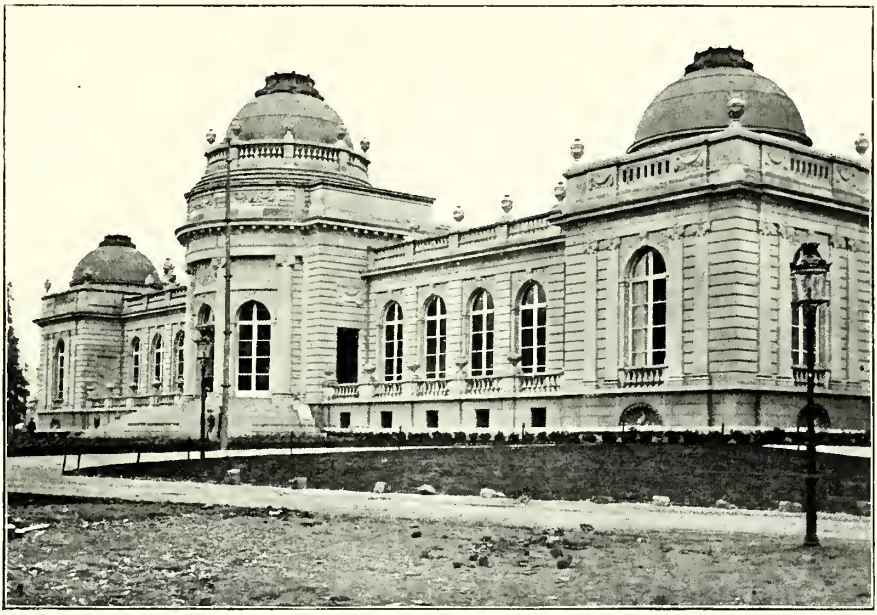

Palais des Beaux-Arts.

Palais du Génie Civil belge.

Cette grande construction a été traitée avec soin, dans son exécution raisonnée, avec des matériaux de choix, un appareillage parfait et des sculptures aussi bien choisies qu'artistement exécutées. Elle laissera à la ville de Liège et à la Belgique un souvenir ineffaçable de cette belle Exposition.

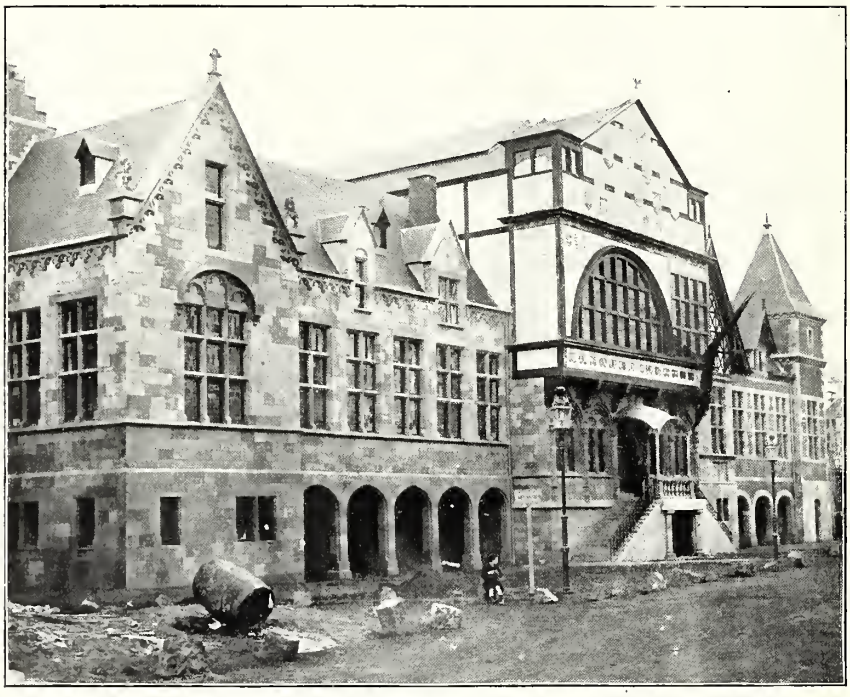

Palais de l'Art Ancien.

Le Palais du Génie Civil que nous reproduisons était d'une architecture intéressante, la décoration plutôt sobre de ses moulures et staffs laissait aux statues et au groupe qui surmontent cet édifice toute la valeur que l'artiste avait voulu leur donner.

Le Palais de l'Art ancien, avec son caractère et son architecture, rappelait, au point de vue décoratif, les anciens palais belges ; la pierre bien appareillée et de différents tons employée dans les façades était d'un bon effet, la partie en encorbellement et en pan de bois apparent ne manquait pas d'originalité.

Le bâtiment de la ville de Liège, construit dans un esprit plus moderne, avait également son caractère, et rappelait les maisons somptueuses que furent les résidences princières d'autrefois.

Le soubassement, en pierre bien appareillée, forme une base

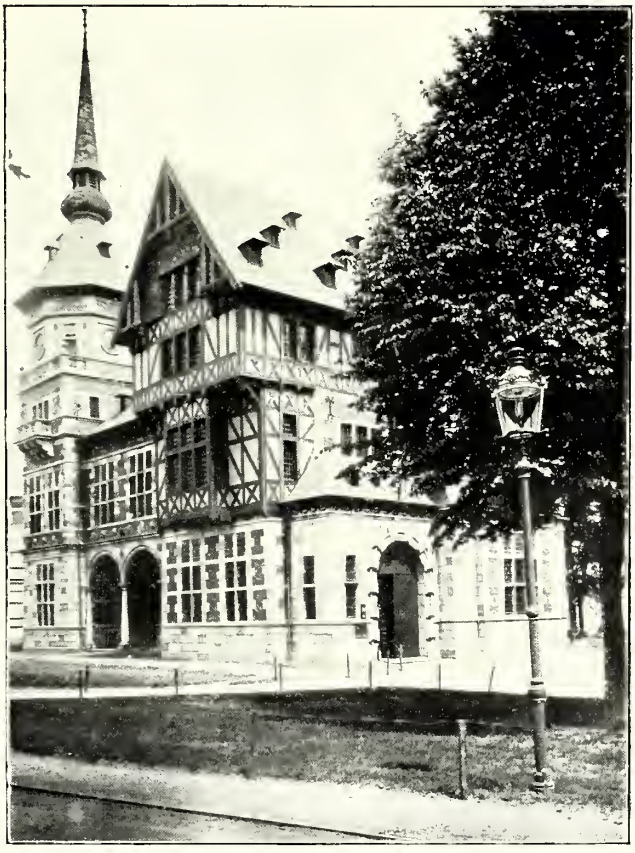

Pavillon de la Ville de Liège.

sérieuse et rend les pans de bois supérieurs ainsi que la véranda encore plus agréable.

La tour, carrée par la base et octogonale dans la partie supérieure, avec la flèche qui la surmonte ne manque pas d'élégance.

La reproduction des pavillons de la Dentelle et de la Femme,

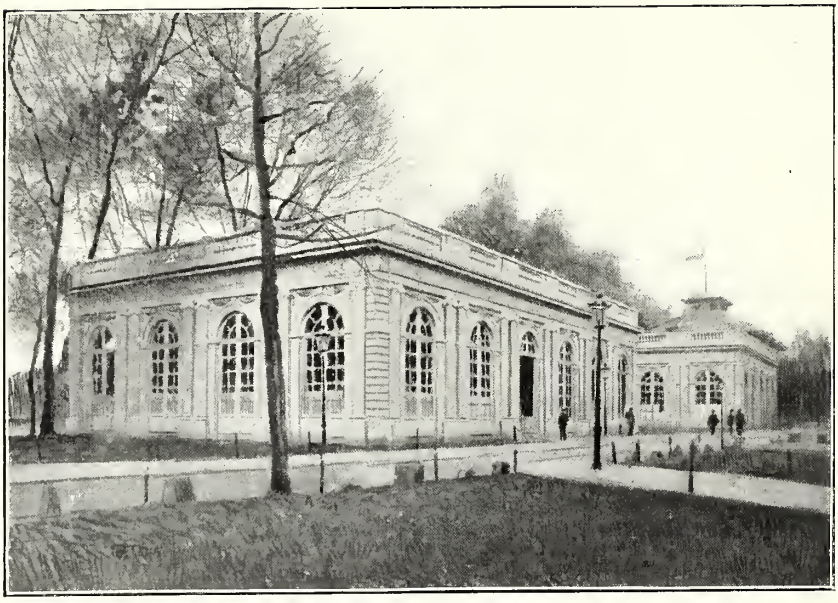

Pavillon de la Femme et de la Dentelle.

Pavillon des Forêts et de la Chasse.

nous indiquent combien nos voisins apprécient nos chefs-d'œuvre d'architecture.

Nous donnons également une vue du bâtiment des Forêts et de la Chasse.

Le pavillon du Syndicat des Métiers bourgeois, a valu au

PAVILLON DU SYNDICAT DES MÉTIERS BOURGEOIS.

Syndicat un diplôme d'honneur. Il offrait une certaine particularité pour la décoration de sa façade, laquelle, bien que modeste au point de vue des moulures et des saillies, n'en comportait pas moins un type de décoration offrant un certain intérêt.

Toutes ces édifications furent visitées par le Jury de la Classe 66, qui attribua un Grand prix au Commissariat général de la Section belge.

LES EXPOSANTS BELGES

Nous allons maintenant passer en revue les exposants belges de la Classe 66 ; leur nombre est assez considérable et nous devons féliciter les artistes et les industriels qui ont répondu à l'appel de la Classe qui nous occupe. Quarante-sept exposants ont adressé leurs œuvres, leurs projets ou leurs produits à la Classe 66.

Nous parlerons de ces diverses Expositions par ordre des récompenses obtenues.

M. Brunfaut, Jules, architecte, vice-président du Jury, correspondant de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale des monuments, hors concours.

M. Brunfaut a été l'architecte des stands où étaient exposés, avec la compagnie des bronzes, l'ensemble se rattachant aux arts décoratifs.

Cet architecte avait groupé, dans un esprit tout à fait artistique, tous les exposants de cette collectivité en donnant à chaque objet, soit de bois, soit de fer, soit de bronze ou marbre, une destination définie pour former un tout complet et utile.

La Collectivité des Arts décoratifs de Bruxelles, à laquelle le Jury a décerné un Grand prix pour son Exposition complète et raisonnée, était représentée par :

MM.

1. Brunfaut, architecte.
2. Baes, décorateur.
3. Société anonyme Louis de Waele, ameublements d'art.
4. Coosemans, sculpteur.
5. Demolder, tapis.
6. Evrard, marbrerie d'art.
7. Franken et Lefèvre, ferronnerie d'art.
8. Hoosemans, orfèvrerie.
9. Neirynck, passementeries.

MM.

10. PELLARIN, mosaïques.
11. Société anonyme USINES VOJAVE, bronzes d'art.
12. VAN NOTEN, poêlerie d'art.

Pour mieux indiquer l'Exposition de cet ensemble, nous en reproduisons quelques vues.

VUE DE L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ DES ARTS DÉCORATIFS.

La première nous montre l'escalier et les lambris exécutés avec une précision absolue. Les profils des cadres et cimaises sont raccordés avec un soin artistique, les bois de choix et de différentes espèces rendent, avec les incrustations, ce travail de menuiserie ou plutôt d'ébénisterie très agréable à l'œil ; le Jury a justement récompensé la Société anonyme LOUIS DE WAELE, en lui décernant pour ses travaux, ainsi que pour la construction même des stands, un Grand prix.

Un Grand prix a été attribué à MM. Franken, S. et Lefèvre, ingénieurs-constructeurs, fournisseurs de S. M. le Roi des Belges, pour la remarquable rampe en fer forgé qui figure dans la reproduction ci-dessous : cette rampe est un travail artistique de fer forgé repoussé et martelé, les rinceaux et feuillages sont parfaits

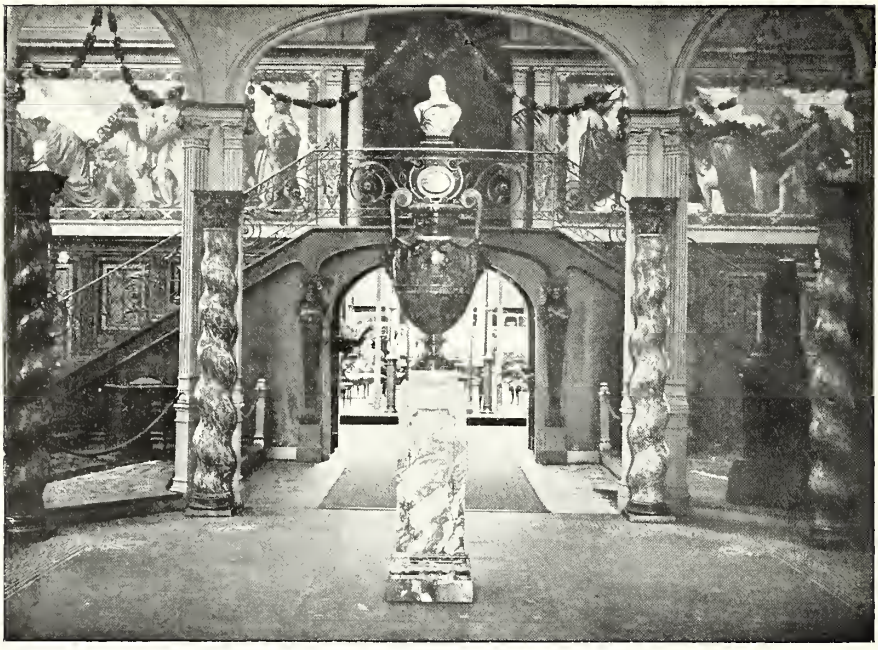

Vue prise dans l'axe des Stands de la Collectivité des Arts décoratifs.

dans leurs formes, la dorure en plein et à la feuille fait encore ressortir la beauté de cette rampe.

M. Henri Baes, artiste peintre, a obtenu un Grand prix, pour les frises décoratives : « La marche des Saisons », dont on en voit un panneau dans la reproduction précédente ; ces décorations artistiques sont peintes avec talent.

M. Baes avait décoré aussi le fragment de la salle à manger de la Malle-turbine « Princesse Elisabeth », que nous reproduisons ci-après.

Dans la photographie de cette partie de la salle à manger de

ce navire, nous remarquons les revêtements en bois de citronnier avec incrustations en acajou et amarante ; cette ébénisterie de navire, très soigneusement exécutée en bois de choix a été exposée par la Société anonyme LOUIS DE WAELE, dont nous avons déjà parlé plus haut et qui a obtenu un Grand prix.

FRAGMENT DE LA SALLE A MANGER DE LA MALLE-TURBINE « PRINCESSE ELISABETH ».

Dans un coin du stand où figure cette partie de salle à manger de bateau, le mobilier fixe, tables et fauteuils tournants en ébénisterie, ainsi que certains meubles très luxueux qui ornent ces stands, ont été exposés par le SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT de Gand, auquel le Jury a décerné un Grand prix pour la parfaite exécution de ces ébénisteries et pour le travail absolument artistique que nous avons remarqué dans le fini. Ces ouvrages méritent, au point de vue de la décoration fixe, une mention spéciale.

M. EVRARD, Léonce, de Bruxelles, a obtenu un Grand prix pour l'Exposition bien appropriée de ses marbres et bronzes.

Nous en voyons une partie dans les deux reproductions que nous en donnons ; les colonnes en marbre avec bases et chapiteaux en bronze finement ciselés, le socle en marbre très bien proportionné ainsi que le vase très artistique qu'il supporte.

Vue d'un salon dans un des Stands de la Collectivité des Arts décoratifs.

M. Evrard avait encore exposé dans ces stands, deux cheminées en marbre, l'une avec des incrustations de marbre de différentes couleurs et l'autre avec des sculptures parfaitement exécutées.

Nous voyons encore une jardinière en marbre de couleur vive, avec bronze ciselé, la vasque est supportée par une colonne en

marbre, mais avec chapiteau en bronze, et au-dessus de cette jardinière, un sujet bas-relief très artistement présenté.

Les guirlandes de fleurs, également en bronze, qui agrémentent les plafonds et arcs séparatifs de ces stands, ont été l'objet d'une certaine admiration .

Toute cette Exposition justifie la haute récompense que le Jury a décernée à M. EVRARD.

Le Jury a accordé un Grand prix à M. COOSEMANS, Félix, sculpteur à Bruxelles, pour les staffs et la sculpture décorative qui ornent ces stands ; les sculptures des façades sont du même artiste : M. COOSEMANS a très bien compris la proportion qu'il y avait à donner à ces pâtisseries.

Le SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT de Gand, auquel le Jury a accordé un Grand prix, mérite d'être mentionné pour ses ameublements qui décorent ces stands. Le sentiment artistique de cette Exposition a été très apprécié.

Les mosaïques qui recouvrent les sols d'une partie de ces stands sont l'œuvre de M. PELLARIN, Philippe, demeurant à Molembeek-Bruxelles : ces dallages sont exécutés avec grand soin et les tons employés s'harmonisent très bien avec les aménagements de ces salons.

Le Jury a décerné un diplôme d'honneur à cet artiste.

Un diplôme d'honneur a été également accordé à M. VAN NOTEN, Emile, de Bruxelles, pour l'arrangement intérieur des deux cheminées qui figurent dans cette Exposition collective des arts décoratifs.

Les Expositions de ce Groupe ont su attirer et retenir l'attention des nombreux visiteurs, en offrant à leurs yeux une collectivité d'objets aussi variés qu'intéressants et qui avaient, par leur destination, un attrait particulier. Aussi, nous ne terminerons pas notre appréciation sans adresser nos compliments à chacun des artistes qui ont coopéré à ce régal des yeux.

Le Jury avait encore à juger un certain nombre d'exposants belges qui étaient disséminés dans les différentes parties du palais où était installée l'Exposition de la Belgique.

C'est ainsi que près de la partie réservée aux billards, nous avons examiné les maquettes présentées par M. Tasson, Joseph, chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'honneur, artiste peintre décorateur, à Bruxelles ; elles nous montraient les décorations des principaux théâtres de Bruxelles. Ces modèles, dont l'exécution fut très appréciée, ont valu un Grand prix à leur auteur.

Un Grand prix a été également décerné à M. Tempels, Daniel, peintre décorateur, à Bruxelles, pour les projets de décoration d'édifices très étudiés qu'il présentait avec art ; cet exposant avait également dans cette partie dite « aux Vennes », des photographies de divers travaux de décoration qu'il a exécutés.

Dans ces mêmes emplacements « aux Vennes », Halles de l'Industrie (amont) étaient exposés les produits de la Compagnie générale des produits céramiques (Société anonyme), à Saint-Ghislain.

Nous y avons remarqué dans les carreaux en grès cérame vitrifié, le panneau d'armoiries de Saint-Ghislain ; ce panneau dont l'exécution a dû être très soignée, en raison des difficultés, d'application des couleurs authentiques, tous les détails de cette pièce, quoique très surchargés, sont obtenus par incrustations de diverses couleurs.

Immédiatement au-dessous de ce panneau, il en existait un autre en carreaux mosaïques, dont la combinaison était de telle sorte que tous les joints d'un carreau se raccordaient à ceux de son voisin, ce qui formait l'illusion assez complète d'un parement de véritable mosaïque pompéienne.

Venaient ensuite d'autres panneaux également très décoratifs et d'une aussi belle exécution.

Un Grand prix a été attribué à la Compagnie anonyme de produits céramiques.

Un Grand prix a été accordé à M. Bister, Jules, de Namur, qui exposait, dans les Halles de l'Industrie, des lucarnes décoratives en plomb et en zinc plombaginé ; ces lucarnes sont d'une belle exécution et leur architecture est non seulement bien conçue, mais le fouillé de détails mérite des compliments.

La maison HELMANN, fabrication de céramique d'art pour la décoration, à laquelle un Grand prix a été décerné, avait exposé des panneaux décoratifs en revêtement représentant, notamment, un paysage.

Cette fabrication avait un grand intérêt, surtout pour les émaux transparents.

Sous le dôme de l'entrée principale, nous remarquons la jardinière monumentale qui a valu un Grand prix à la SOCIÉTÉ ANONYME DE MERBES-LE-CHATEAU, à Merbes-le-Chateau.

Cette jardinière, de très grandes dimensions, a été exécutée en marbre rouge belge de la carrière de cette Société ; le travail a été très soigné ; la pureté du marbre employé et les lignes décoratives qui la composaient ont fait décerner à cette Société la plus haute récompense.

Parmi les chefs-d'œuvre des Expositions belges que le Jury eut à examiner, un beau spécimen de l'art religieux, l'autel en bronze doré et ciselé destiné à la nouvelle chapelle des Dames Chanoinesses de Lède (Alost), se faisait remarquer par son caractère tout artistique.

Pour l'exécution de cet autel, qui a été établi sur les plans et dessins de M. JAVAUX, architecte à Liège, avec la collaboration, pour son exécution, de M. FINCŒUR, Félix, sculpteur, qui a fait la base en marbre d'une exécution soignée et bien finie et la sculpture artistement traitée, et de MM. MOREAU frères, pour la fonte et la ciselure du bronze qui entre dans la décoration, des diplômes d'honneur furent décernés :

1° A M. JAVAUX, architecte ;

2° A M. FINCŒUR, marbrier ;

3° A MM. MOREAU frères, fondeurs en bronze.

M. JAVAUX, architecte, avait aussi à son actif, dans l'Exposition de la Classe qui nous occupe, l'étude, les plans et l'exécution de l'installation non seulement de la Classe 82, mais aussi de la Classe 80.

Ces installations aux tons plutôt clairs, d'une architecture bien appropriée et bien choisie, formaient un ensemble en harmonie avec les produits exposés dans ces Classes.

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Auguste Lachapelle, pour l'Exposition de ses parquets, de même que le Jury n'a pas hésité à donner la même récompense à la Société « La Marmographie » pour ses produits exposés avec goût: plaques et revêtements en marmorite et verre gravé et bien décoré ; ce produit, dont l'utilité est incontestable, est traité d'une façon très décorative par cette Société.

Le diplôme d'honneur obtenu par la maison Jules Losange pour son Exposition de chambranles de cheminées de divers styles, en marbres de choix et de diverses provenances, est pleinement justifié par le côté artistique d'abord, et par le côté industriel ensuite ; ils ont, l'un et l'autre, contribué à une exécution très riche de ces marbres exposés.

Le Jury a justement récompensé M. Alexandre, Oscar, en lui décernant une médaille d'or pour la cheminée très originale, exécutée en fer forgé, qu'il avait exposée; ce travail de forge est traité avec beaucoup de goût et autant de soin.

Parmi les autres Expositions où nous avons eu à juger, au point de vue décoration, les objets les plus divers présentés par des artistes et par des industriels, où nous devions tenir compte soit de la main qui a donné la forme, soit de l'outil ou même de la machine, vulgarisateurs de l'art et habiles copistes des sujets existants, et qui avaient participé dans la mesure de leur production à compléter la variété des objets admis à notre Classe, nous signalerons :

L'Exposition de M. Parkinson, qui se compose de revêtements en verre à emboîtement pour murs et plafonds, pour lesquels le Jury a décerné une médaille d'or.

Les sculptures de motifs religieux et les chemins de croix en sculpture coloriée à effet de M. De Beule, Aloïs, de Gand, qui a obtenu une médaille d'or.

La peinture décorative exposée dans la Galerie centrale des Halles; cette toile peinte avec talent représente un site près la Meuse, en aval de Liège, intitulé : « La Meuse en Wallonnie », qui a valu une médaille d'or à son auteur, M^me^ Ransy Putzeys, Félicie.

Le Jury a en outre accordé des médailles d'or aux trois SYNDICATS DE L'AMEUBLEMENT d'Anvers, de Bruxelles et de Liège, pour leurs très intéressantes Expositions d'ébénisterie.

La patience de M. VAN WYLICK, Félix, est à signaler ; il a présenté une tête de femme faite en timbres-poste ; ce travail, où les timbres de différents tons ont remplacé la peinture, a assez intéressé le Jury pour qu'une médaille d'or soit attribuée à ce peintre d'un nouveau genre.

Des médailles d'argent ont été décernées notamment à :

M. BOULANGER, Joseph, de Liège, pour son Exposition de barrière en fer tubulaire et ses fenêtres en réduction.

A M. COHY, Joseph, pour son escalier escargot à double révolution indépendante.

M. COSTEUR a eu également une médaille d'argent pour ses peintures d'imitations de bois et marbres.

Une médaille d'argent a été aussi attribuée à M. Paul JASPAR, architecte de la Collectivité des Brasseurs belges et des Négociants en vins et liqueurs, pour leurs installations qu'il a dirigées et qui ont été établies sur ses plans.

Nous remarquons encore une barrière en fer forgé, bien exécutée, qui a valu une médaille d'argent à M. MOULAN-DETRIXHE.

A signaler, enfin, les peintures et gravures d'ardoises sous-glace, de la maison DEGREEF, Arthur, qui ont été récompensées par une médaille de bronze.

Pour les autres nations, dont nous avons à rendre compte des opérations du Jury et à décrire les Expositions relatives à la Classe 66, nous procéderons par ordre alphabétique.

ALLEMAGNE

La Section allemande, qui était située dans la grande partie, près de la Belgique, avait, dans la décoration fixe qui ornait sa

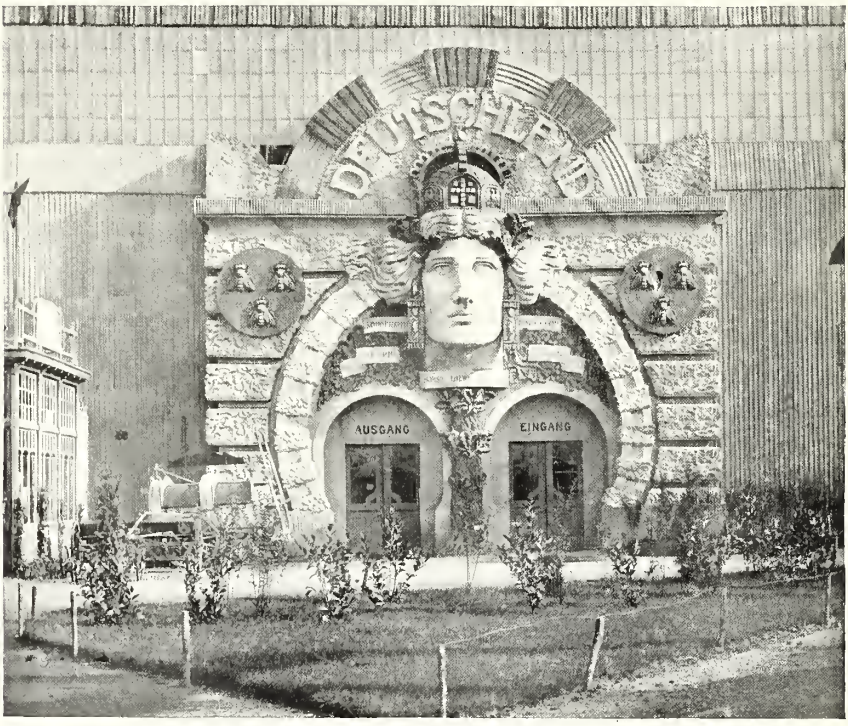

Porte d'entrée de la Section allemande.

façade sur la Section belge, un ensemble de moulures et de sculptures (staffs) d'un grand effet architectural ; les détails plutôt lourds, étaient bien proportionnés, mais le recul, impossible devant cette Section, ne permettait pas de se rendre compte bien exactement de cette décoration allemande.

La grande porte sur les jardins, que nous reproduisons ci-dessus, donnera bien l'esprit et le caractère qui dominent chez les architectes et les sculpteurs allemands.

L'installation de la Section allemande était d'une tonalité générale claire et, dans les oppositions, les noirs figuraient facilement à côté du blanc, bien que l'idée de faire plutôt lourd ait persisté dans cette installation ; l'ensemble n'en était pas moins agréable à l'œil et les produits qui y étaient exposés ressortaient bien.

Pour toutes ces décorations, le Jury a décerné un Grand prix au COMMISSARIAT GÉNÉRAL de la Section allemande.

Un diplôme d'honneur a été accordé à M. JAFFÉ, architecte de la Section.

Le sculpteur SCHIRMER, qui a exécuté les sculptures des façades, a obtenu un diplôme d'honneur.

En dehors des façades et de l'installation, les exposants de notre Classe étaient peu nombreux. Nous remarquons cependant les ferrures artistiques et les fers forgés, bien traités et bien présentés par M. BERGMANN, Otto, de Solingen, qui a obtenu un diplôme d'honneur.

Nous avons ensuite eu à examiner des appareils d'éclairage en bois tournés pour lesquels M. COSSMANN a eu une médaille d'or.

Une médaille d'argent a été attribuée à MM. SCHLEICHER frères, de Munich, pour leurs parquets bien compris, sans joints.

AUTRICHE

L'installation de la Section autrichienne, pour laquelle un Grand prix a été décerné au Commissariat général, était composée de stands séparés et tous différents les uns des autres dans leurs dispositions et dans leurs décorations plutôt sobres ; les tons un peu soutenus offraient avec les installations particulières une variété très agréable, qui avait un certain intérêt au point de vue décoratif.

Un Grand prix a été alloué à la Ville de Vienne pour cette installation et l'architecte, M. Ress, Paul, qui a établi les plans de ces travaux et les a fait exécuter, a obtenu un diplôme d'honneur.

Dans cette Section figuraient en assez grand nombre des sujets divers de sculpture religieuse ; toutes ces sculptures, bas-reliefs ou statues, exécutés en bois, sont pour la plupart coloriés ; les couleurs employées sont vives pour donner à ces sujets, destinés à être placés à une assez grande distance, toute la valeur cherchée par les sculpteurs.

Les cadres sont également en bois sculpté ; bien que cette sculpture ne soit pas très artistique, elle n'en produit pas moins un bon effet.

Parmi ces Expositions assez variées, nous avons surtout remarqué le tableau présenté par M. Alphonse Noflaner, à Saint-Ulrich, Gröden (Tyrol) à qui le Jury a décerné une médaille d'or.

Les autres exposants, MM. Conrad Martiner, Joseph Obletter, Franz Ruhr, Joseph Rungalder, Johann Stuflesser, Joseph Stuflesser, Aloïs Colli, qui avaient exposé de ces sculptures représentant des chemins de croix, des scènes de l'histoire sainte ou des statues de saints, ont obtenu chacun une médaille d'argent.

BULGARIE

Pour la Classe qui nous intéresse, nous avons eu pour la Bulgarie, au point de vue décoration, le pavillon de cette Section

Pavillon de la Bulgarie.

que nous reproduisons ci-dessus et pour lequel un Grand prix a été accordé au Commissariat général.

Cette construction nous indique le sentiment architectural bulgare ; cette façade, assez sobre en moulures, a cependant dans la partie supérieure et à gauche, un arrangement qui a son

originalité, et la frise décorative sous la corniche donne un peu de gaieté à cette construction.

Un diplôme d'honneur a été décerné au MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DES VOIES ET COMMUNICATIONS, à Sofia, et une médaille d'or a été attribuée à M. SPIRIDONOFF GEKO, à Sofia, pour l'édification de ce pavillon.

CANADA

Le gracieux pavillon du Canada reproduit ci-après a été justement récompensé par le Jury de la Classe 66, qui a décerné pour

Pavillon du Canada.

sa décoration agréable et bien comprise un Grand prix au Commissariat général de la Section canadienne.

CHINE

La Section chinoise était très intéressante avec son genre de décoration imprégné du sentiment que nous lui avons toujours

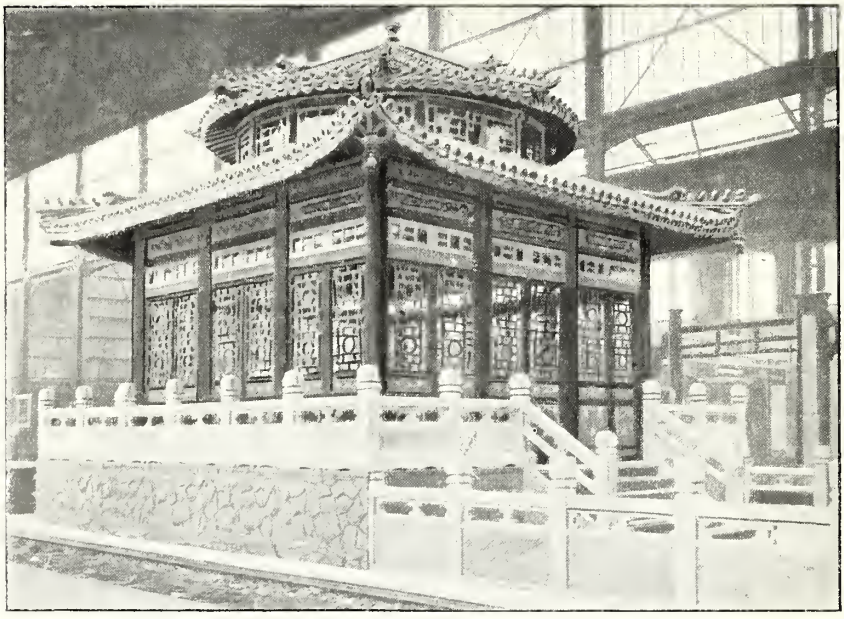

Pavillon de Mandarin.

connu. Les constructions avec matériaux choisis aux couleurs vives et chargés de sculptures à gros effet, que nous retrouvons constamment dans les habitations et dans les meubles de ce pays ; les silhouettes de palais et d'habitations particulières, et même de meubles, ont toujours les mêmes profils et le même aspect ; nous ne pouvons que féliciter les Chinois de rester fidèles à leur façon de construire et de décorer leurs maisons et édifices.

Un Grand prix a été décerné au GOUVERNEMENT IMPÉRIAL de Chine pour son Exposition et son installation.

Au centre de cette Section, un pavillon de mandarin reproduit ci-dessus était construit avec les matériaux que nous avons déjà signalés ; l'entourage de la plate-forme, sur laquelle ce pavillon

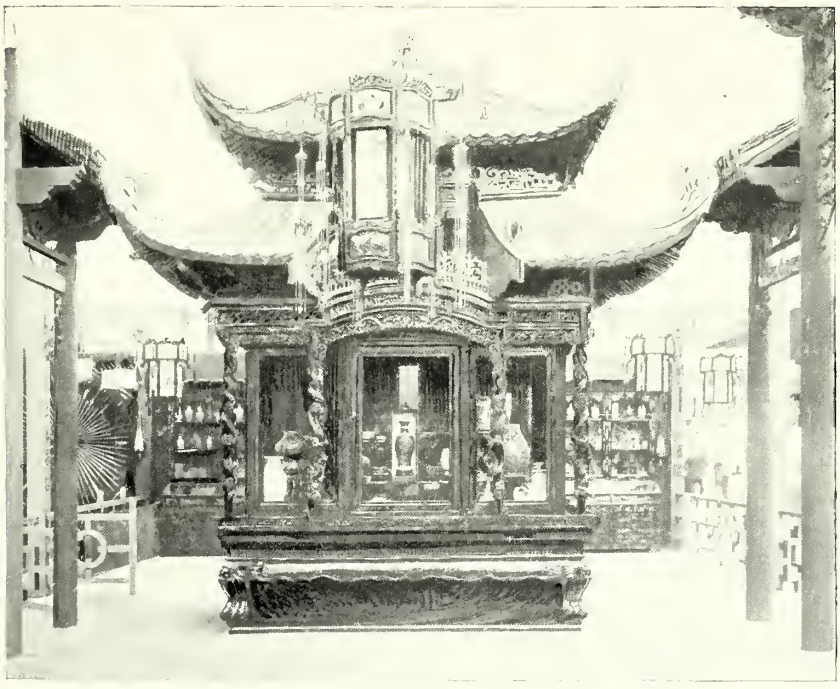

VITRINES DE LA SECTION CHINOISE.

était édifié, plus sobre dans ses détails, sans aucune sculpture et d'un ton clair, faisait ressortir encore davantage ce type de construction chinoise.

Cette Exposition d'Extrême-Orient était surtout remarquable par les vitrines, très décorées de sculptures et de peintures aux tons éclatants ; tous les bois qui composent ces vitrines sont garnis de sujets sculptés avec un tel parti pris qu'il n'existe pour ainsi dire pas de faces planes, tout y est sculpté ou tout au moins incrusté.

Pour ces vitrines dont l'une d'elles est représentée à la page précédente, des Grands prix ont été décernés :

1° Au Gouvernement provincial de Lian-Hou ;
2° Au Gouvernement provincial du Hounan ;
3° A S. E. Yang Tsao-Yun, ministre de Chine.

Des diplômes d'honneur ont été accordés pour des vitrines également très décoratives, toujours dans le même esprit :

A MM. Vyvian Dent, à Shanghaï.
On-Cho-Tchann, à Canton.

CONGO

Le pavillon du Congo reproduit ci-dessous, avec la façade sans mouluration, est le type des maisons de cet État ; les avancées

Pavillon de l'État indépendant du Congo.

de toit sur terrasses permettant aux habitants de prendre l'air à l'abri du soleil ou de la pluie, existent aussi bien au rez-de-chaussée qu'aux étages supérieurs.

Un Grand prix a été alloué au Commissariat général de la Section de l'État indépendant du Congo, pour ce pavillon et pour l'installation de son Exposition dans ce bâtiment.

Parmi les exposants qui figurent dans l'Exposition du Congo, nous avons remarqué, pour la Classe qui nous intéresse, des statuettes en ivoire exécutées avec beaucoup de talent ; malgré la

réduction des sujets représentés, les formes y sont parfaites. Il y en avait avec incrustations d'argent et de pierres précieuses, et dans ces variétés, l'argent et les pierres fines contribuaient à faire de ces ivoires des objets d'art de grande valeur.

Pour ces ivoires artistement exécutés, des diplômes d'honneur furent décernés à :

MM. Braeche.
Samuel.
Wolfers.

Ce dernier, auteur des ivoires incrustés d'argent et de pierres fines.

M. Chamberlani, artiste peintre, à Bruxelles, avait exposé une grande toile représentant divers personnages et intitulée: « Hommage aux héros de la colonisation. » Cette peinture, de grandes dimensions, avec les neuf personnages grandeur nature qui la composent, est exécutée avec talent, les sujets ont l'expression voulue pour l'idée choisie.

Une médaille d'or a été décernée à cet exposant.

Pour les objets en ivoire sculpté représentant des sujets très variés, des statuettes, des animaux, des vases, etc., etc., le Jury a alloué des médailles d'or à :

MM. Herain, J.
Marin, J.
Rousseau, V.
Van Beurden, A.

Une médaille d'argent a été décernée à M. Sneyers, architecte du pavillon.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dans l'Exposition du Grand-Duché de Luxembourg, nous avons à la Classe 66, un tableau en marbre incrusté de différentes couleurs, représentant un couple, homme et femme plutôt humoristique dans son sujet. Une médaille d'or a été accordée à l'exposant, M. Misch, Jean, de Luxembourg.

Nous avons remarqué une rampe en fer forgé bien exécutée, présentée par l'École des Artisans, de Luxembourg.

Des panneaux décoratifs de grandes dimensions figuraient dans cette Section ; ces panneaux peints avec beaucoup de goût représentaient Vianden, Mullerthal et Luxembourg. Les paysages et les groupes d'habitations composant ces peintures sont exécutés avec un certain talent par l'artiste, M. Blanc, Pierre, qui a obtenu une médaille d'argent.

M. Federspiel, Pierre, avait exposé un chien en bronze qui lui a valu une médaille d'argent.

HOLLANDE

Un Grand prix a été attribué au Commissariat général de la Section hollandaise pour l'installation de l'Exposition des Pays-Bas.

Cette installation, qui a été exécutée suivant les plans de M. Kromhout, architecte à Amsterdam, était, au point de vue décoratif, plutôt simple ; cependant les bois employés rendaient, dans quelques cas, ces installations agréables dans leur ensemble.

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Kromhout.

Un tableau, portrait de la reine des Pays-Bas, exposé par M. Bogaerts, à Boxtel, et présenté dans un cadre sculpté et décoré avec goût a été assez remarqué.

HONGRIE

Dans l'installation assez restreinte de la Section hongroise, il n'y a, au point de vue de la décoration fixe, qu'un ensemble bien compris et très bien aménagé pour les quelques exposants de cette Section.

Un Grand prix a été alloué pour cette installation au Commissariat général de la Section hongroise.

Les exposants particuliers qui ont répondu à l'appel de notre Classe sont au nombre de deux : M. Maroti, sculpteur, qui a obtenu une médaille d'or pour les médaillons de sculpture décorative qu'il avait exposés, et MM. Bruchsteiner et Fils, à Budapest, auxquels une médaille d'argent a été accordée pour leurs belles enseignes émaillées et de diverses couleurs.

ITALIE

Après avoir parcouru les Sections du Nord nous arrivons à la Section italienne, où les installations riantes et coquettes sont bien en harmonie avec les objets très divers exposés.

Les sculptures de marbres blancs, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, font un contraste agréable à voir au milieu de cette Exposition où toutes les variétés d'installation et de produits ont dû captiver les visiteurs.

La décoration proprement dite des installations est assez simple, mais elle produit un bon effet. La façade principale de cette Section est décorée d'une architecture étudiée et bien comprise, les staffs ornés que l'architecte a fait figurer dans cette façade sont bien proportionnés et laissent aux moulures et pilastres toutes leurs valeurs.

Un Grand prix a été décerné au Commissariat général de la Section italienne pour l'installation de cette Section.

La maison Salviati, Jérusum C°, Ltd, à Venise, a obtenu un Grand prix pour des grands tableaux très artistement exécutés en mosaïque de marbre ; cette mosaïque, finement et richement raccordée, a remplacé la peinture au point de donner à ces panneaux le sentiment de la vérité cherché par l'auteur.

Nous avons maintenant sous les yeux cette Exposition merveilleuse de tous les objets sculptés en marbre blanc de Carrare.

Faite par dix maisons différentes, elle forme un ensemble comparable à un musée de sculpture, où tous les grands artistes français et italiens sont reproduits sous toutes les formes et dans toutes leurs œuvres.

Ces exposants, qui ont pour ainsi dire vulgarisé la sculpture, au point de permettre à toutes les bourses de se procurer les œuvres des artistes les plus en renom, ont contribué, à notre avis, et pour une large part, à la décoration des intérieurs. Si l'objet d'art n'est pas une scrupuleuse reproduction, il n'en représente pas moins l'objet désiré.

Pour ces Expositions si variées où figurent l'enfant à tous les âges, et toutes les expressions et impressions converties en

Une Famille florentine.

figures, groupes et sujets, par des sculpteurs de talent dont l'Europe s'honore:

M. Lehmann, de Florence, membre du Jury, était hors concours;

Un Grand prix a été accordé à la maison Thos Strange and C°, à Florence.

Des diplômes d'honneur ont été accordés aux maisons suivantes :

Fratelli Binelli di Leopoldo, à Carrare.
Frilli, Antonio, à Florence.
E.-C. Flli Lapini et Figli, à Florence.
Romanelli frères, à Florence.

En outre, aux exposants de ces reproductions, le Jury a décerné des médailles d'or, à :

MM. Pochini, Galiléo, à Florence.
Pugi frères, à Florence.
Settimio Silli, à Florence.

Pour donner une idée de ces sculptures de groupes, nous reproduisons cette famille regardant passer le cortège des fleurs, exécutée grandeur nature par la maison Ferdinando Vichi à laquelle une médaille d'or a été attribuée.

JAPON

L'installation japonaise a un caractère qui ne varie pas dans les Expositions, sa décoration est toujours dans les mêmes principes et cette nation d'Extrême-Orient a un sentiment artistique particulier au point de vue qui nous intéresse; les Japonais ne font pas, comme leurs voisins les Chinois, abus des sculptures ; ils sont plus légers dans leur forme, et leur décoration n'en est que plus appréciée.

Un Grand prix a été accordé au Commissariat général de la Section japonaise.

En dehors de l'installation de cette Section, un seul exposant de la Classe 66 a été signalé à l'attention du Jury :

M. Fukuchi, Genbei, à Yokohama, qui a obtenu une médaille d'or pour une aquarelle et pour le cadre en bois qui est assez artistement sculpté.

MAROC

Un Grand prix a été attribué au Commissariat général de la Section marocaine pour le pavillon que nous reproduisons ci-dessous.

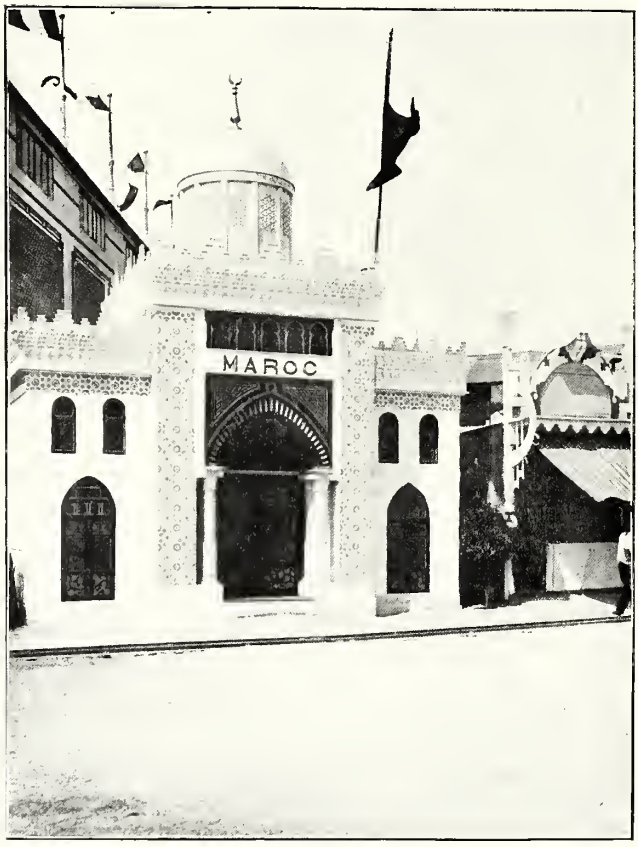

Pavillon du Maroc.

Ce pavillon, gracieux dans sa forme orientale, nous rappelle les constructions de ce pays, qui a gardé depuis les temps les plus reculés sa même architecture et toujours ses mêmes décorations.

MONTÉNÉGRO

Le pavillon du Monténégro a été exécuté avec un soin tout particulier, avec des matériaux bien appropriés qui produisaient

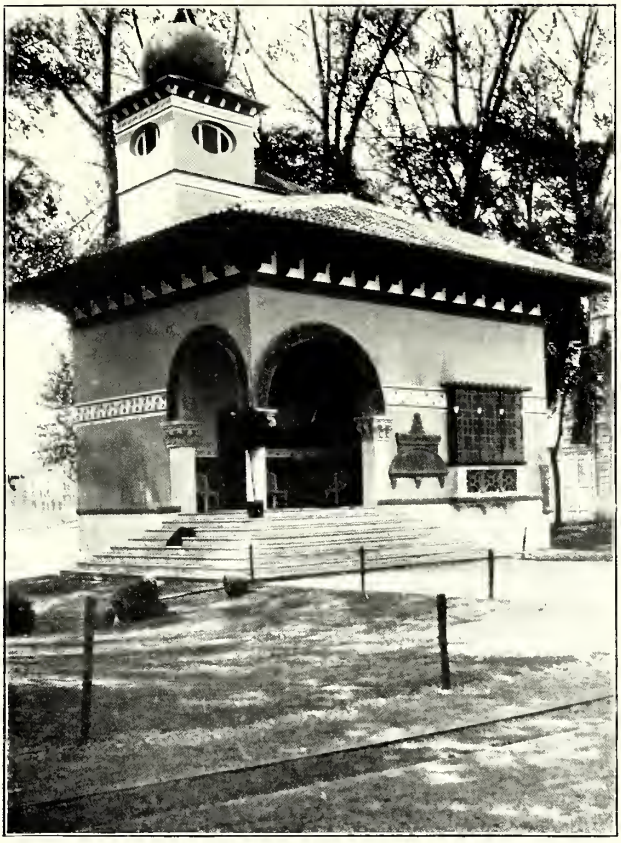

Pavillon du Monténégro.

dans les façades un effet décoratif que le Jury a justement récompensé en décernant, pour ce pavillon, un Grand prix au Commissariat général de la Section monténégrine.

NORVÈGE

Un Grand prix a été décerné au Commissariat général de la Section norvégienne, pour la construction de ce pavilion et pour l'installation de sa Section dans ce bâtiment.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ce spécimen des

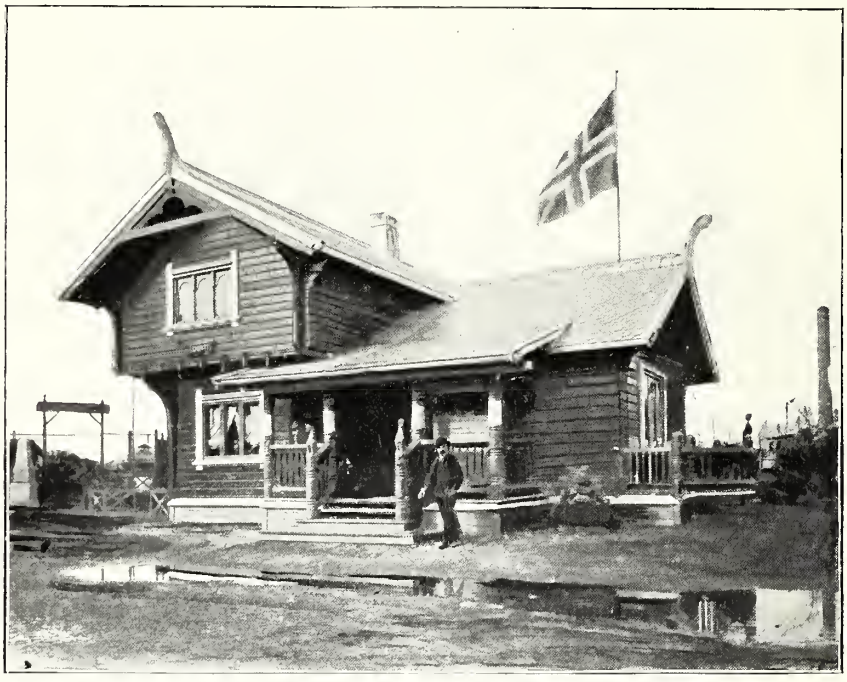

Pavillon de la Norvège.

habitations de la Norvège, où le bois joue un très grand rôle et où il est employé avec art et élégance.

M. Myhre, propriétaire de la Rôdskog Guldlistefabrik, à Drammen, propriétaire de ce pavillon, était hors concours, membre du Jury.

Nous avons remarqué dans les Expositions relatives à notre Classe, les baguettes dorées présentées par la maison Christiania nye Guldlistefabrik A. S., à Christiania, qui a obtenu une médaille d'or.

La même récompense a été attribuée à la maison STROMMEN TRAVAERFABRIK, qui a construit le pavillon norvégien.

PERSE

Un Grand prix a été décerné au COMMISSARIAT GÉNÉRAL de la Section persane pour son installation.

Cette installation n'offre aucune particularité, si ce n'est que les constructions légères, qui ont été employées pour présenter les produits exposés par la Perse, sont assez élégantes par leurs formes et par la décoration qui les orne.

La haute récompense qui a été accordée par le Jury témoigne de la valeur qu'elle avait au point de vue qui nous intéresse.

ROUMANIE

Le pavillon de la Roumanie que nous reproduisons ci-dessous justifie le Grand prix qui fut accordé au Commissariat général de la Section roumaine, pour son édification et l'installation intérieure, qui était fort bien aménagée.

Pavillon de la Roumanie.

La silhouette agréable de cette construction a son attrait par les doubles colonnes qui soutiennent l'avancée du toit au-dessus de la plate-forme du 1er étage; la charpente apparente est traitée avec goût et les détails en sont fort bien étudiés.

La frise décorative sous la saillie de la couverture termine agréablement la maçonnerie de cet édifice.

RUSSIE

L'installation de l'Exposition de la Russie a motivé le Grand prix qui a été attribué au Commissariat général de la Section russe.

Cette Exposition couvrait une grande surface, cette nation ayant répondu à l'appel non seulement de tous les Groupes, mais aussi de toutes les Classes ; elle était au point de vue du nombre des exposants une des plus importantes.

Les vitrines et travaux d'installation qui composaient cette Section étaient d'un genre spécial de décoration, les bois employés étaient, pour la plupart, apparents ; l'ensemble formé par les nombreux produits exposés et par les installations particulières, souvent différentes les unes des autres, n'en formait pas moins un tout bien conçu et artistement exécuté.

En dehors de cette installation, nous n'avons eu à signaler, à la Classe 66, que les Expositions de M. Smirnoff, de Moscou, qui avait un buffet, lequel a été récompensé dans une autre Classe, et la vitrine en chêne de M. Zebecleff, de Saint-Pétersbourg.

SERBIE

Le Jury, à la Section serbe n'a eu à examiner que le pavillon dont nous donnons une vue ci-dessous, pour la décoration qu'il

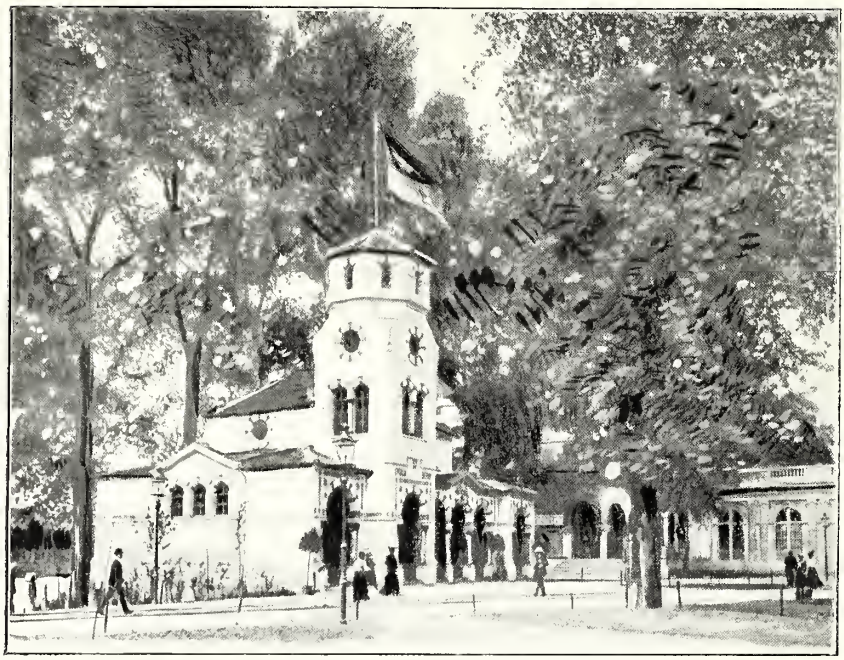

Pavillon de la Serbie.

comporte et pour son aménagement intérieur, qui ne manque pas d'élégance, et pour lesquels un Grand prix a été décerné au Commissariat général de la Section.

SUÈDE

L'installation de l'Exposition de la Suède qui a valu un Grand prix au Commissariat général de cette Section, avait une allure plutôt intime ; l'aspect général pouvait être comparé à un magasin où figuraient les produits de ce pays ; les stands étaient construits avec goût et les murs qui limitaient cette Section étaient sobrement décorés.

Nous avons eu ensuite à examiner les produits en marmorit exposés par M. Sundell, R., à Stockholm, lesquels représentaient une collection de différents faux marbres pour revêtements de murs ; une médaille d'argent a été accordée à cet exposant.

TURQUIE

Un Grand prix a été attribué au Commissariat général de la Section ottomane pour l'installation de son Exposition.

L'ensemble avait son caractère tout particulier dans la reproduction de constructions orientales, chaque exposant ayant une petite maisonnette qui variait dans les détails, mais pas dans les formes principales ; cette partie d'Exposition rappelait un village turc avec les industries ottomanes, fabrique et vente de tapis.

Pour ces différents travaux, une médaille d'or a été décernée à l'architecte de la Section, M. Schleig, Emile, de Bruxelles.

M. Siffico, directeur de la Section ottomane a également obtenu une médaille d'or.

RÉCOMPENSES

Le tableau ci-après des récompenses accordées aux exposants de la Classe 66 indiquera l'ordre qui peut être attribué à chaque nation pour la valeur et le nombre des récompenses obtenues.

NATIONS	NOMBRE D'EXPOSANTS	RÉCOMPENSES						
		Hors concours	Grands prix	Diplômes d'honneur	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze	Mentions honorables
France	50	5	12	5	7	12	2	3
Belgique	47	3	13	10	12	6	3	»
Allemagne	6	»	1	3	1	1	»	»
Autriche	11	»	2	1	1	6	1	»
Bulgarie	3	»	1	1	1	»	»	»
Canada	1	»	1	»	»	»	»	»
Chine	7	»	4	3	»	»	»	»
Congo	12	»	1	4	5	1	1	»
Espagne	1	»	»	»	»	»	»	1
Hollande	4	»	»	»	3	1	»	»
Hongrie	3	»	1	»	1	1	»	»
Italie	12	1	3	5	3	»	»	»
Japon	2	»	1	»	1	»	»	»
Luxembourg	3	»	»	»	1	2	»	»
Maroc	1	»	1	»	»	»	»	»
Monténégro	1	»	1	»	»	»	»	»
Norvège	4	1	1	»	2	»	»	»
Pays-Bas	3	»	1	1	»	»	»	1
Perse	1	»	1	»	»	»	»	»
Roumanie	2	»	1	»	»	1	»	»
Russie	1	»	1	»	»	»	»	»
Serbie	1	»	1	»	»	»	»	»
Suède	2	»	1	»	»	1	»	»
Turquie	3	»	1	»	2	»	»	»

Dans ce tableau figurent en première ligne la France avec 50 exposants et la Belgique avec 47 exposants, les autres nations viennent ensuite par ordre alphabétique.

Les nations qui par leur nombre d'exposants prennent rang immédiatement après la Belgique, sont :

Le Congo, avec 12 exposants;
L'Italie, avec 12 —
L'Autriche, avec 11 —
La Chine, avec 7 —
L'Allemagne, avec 6 —
La Hollande et la Norvège, avec chacune 4 exposants;
La Bulgarie, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Turquie, avec chacune 3 exposants;
Le Japon, la Roumanie et la Suède, avec chacune 2 exposants;
Les autres nations n'avaient qu'un exposant.

Par le nombre des récompenses, la Belgique et la France tiennent encore la tête de la liste :

La Belgique par 44 récompenses, plus 3 hors concours, soit 47 récompenses ;

La France par 41 récompenses plus 5 hors concours, soit 46 récompenses.

Pour les hautes récompenses, la France compte 12 Grands prix, plus 5 hors concours, ce qui, à notre avis, équivaut à 17 hautes récompenses.

La Belgique a eu 13 Grands prix, plus 3 hors concours, soit 16 hautes récompenses.

Après la France et la Belgique, nous signalerons la Chine qui a obtenu 4 Grands prix.

L'Italie a eu 3 Grands prix, plus un hors concours, soit 4 hautes récompenses.

La plupart des autres nations ont eu chacune un Grand prix, excepté l'Espagne, la Hollande et le Luxembourg.

Pour les diplômes d'honneur, la Belgique tient le premier rang avec 10 diplômes d'honneur ; la France et l'Italie, le second rang, avec chacune 5 diplômes d'honneur ; le Congo arrive après avec 4 diplômes d'honneur et la Chine, 3 diplômes d'honneur.

Pour les autres récompenses, la France et la Belgique sont toujours en première ligne.

Nous avons encore établi quelques comparaisons au sujet de l'emplacement occupé par les exposants de la Classe 66.

Pour les pavillons et palais, la Belgique vient tout naturellement en tête, puisqu'elle comprend le Grand palais, le palais des Fêtes, le palais des Beaux-Arts, le palais du Génie civil, le palais de l'Art ancien, le pavillon de la Ville de Liège, le pavillon de la Femme et de la Dentelle, les pavillons des Forêts et Chasses et du Syndicat des métiers bourgeois.

La France tient le second rang par ses pavillons de l'Agriculture, de l'Alimentation, de l'Algérie et ses trois pavillons Coloniaux, la Tunisie, l'Afrique et l'Asie.

Les autres nations qui, au point de vue des Constructions de pavillons ont une mention toute spéciale, nous les rappelons pour mémoire, ce sont : la Bulgarie, le Canada, le Congo, le Maroc, le Monténégro, la Norvège, la Roumanie et la Serbie.

L'Allemagne, l'Autriche, la Chine, le Luxembourg, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, le Japon, la Perse, la Russie, la Suède et la Turquie n'ont eu que leurs installations de Sections.

Pour les surfaces occupées à l'intérieur des Sections par les exposants de la Classe 66, la France tient la première place attendu que les deux Salons à droite et à gauche du Salon moderne produisent une surface de . . . . . 155 mètres.

A cet emplacement nous devons ajouter les surfaces occupées en avant du Salon moderne par MM. Turck et Haensler, soit une surface de . . . 32 —

Les emplacements occupés aux extérieurs par MM. Vinant et Coutrot. . . . . 20 —

Soit une surface totale de . . . . . 207 mètres.

à laquelle on doit encore ajouter les surfaces occupées par les Salons d'honneur et moderne, soit 263 —

Surface totale . . . . . 470 mètres.

La Belgique avait aussi une surface très appréciable occupée

par ses exposants de la Classe 66 qui comprenait les stands occupés par la Collectivité des Arts décoratifs de Bruxelles.	250	mètres.
Plus les emplacements divers occupés par les exposants dans différentes parties de la Section belge pouvant être évalués à	100	—
Les emplacements extérieurs.	50	—
Soit au total.	400	mètres.

Les espaces occupés par les autres nations, pour notre Classe, étaient pour chacune de 5 à 25 mètres de surface.

CONCLUSIONS

Si l'Exposition française à Liège a été un éclatant succès pour toutes les Classes qui ont contribué à cette manifestation, nous pouvons affirmer que la Classe 66 a été remarquable par le nombre des exposants et par la variété des motifs et sujets de décorations que nous avons été appelés à examiner et même à admirer.

Nos artistes, architectes, peintres et sculpteurs et nos industriels, avaient apporté des études, des projets, des objets et des fabrications qui nous ont fait honneur ; ces projets, ces dessins et ces objets nous avaient fourni une belle collection de décorations de toutes sortes, traitées en toutes les matières, avec les formes les plus artistiques et rappelant tous les styles.

L'Exposition belge, pour notre Classe, était également très intéressante ; elle comprenait aussi un certain nombre d'exposants et tous les objets qui y figuraient ont été très remarqués pour leurs conceptions artistiques et leur exécution parfaite.

Des ensembles avaient été installés par les exposants belges et par les exposants français.

Ceux que comprenaient les stands de l'Union des Arts décoratifs, de Bruxelles, étaient très intéressants par la variété et la valeur des diverses Expositions.

Nos remarquables Salons formaient chacun dans leur genre et dans leur exécution, d'abord très artistique pour le Salon d'honneur et non moins artistique, mais avec un genre nouveau pour le Salon moderne, deux ensembles qui furent très admirés.

Au point de vue de la valeur artistique, nous avions à peu près les mêmes productions et le même sentiment que les exposants

belges, et nos Expositions auraient pu être confondues sous le même drapeau.

L'Italie avait dans son installation et dans la décoration de la façade de sa Section un arrangement se rapprochant de nos décorations.

L'Allemagne, dans son genre de décoration plutôt lourd que nous lui connaissons depuis longtemps déjà, avec les oppositions un peu brutales du très clair au très foncé, n'est pas restée en arrière ; ses artistes ont fait certains progrès au point de vue de la richesse et des formes employées dans leur architecture, mais le genre est resté celui que nous lui avons toujours vu.

Les pays du Nord ont, dans leurs constructions, où le bois joue le plus grand rôle, une décoration rationnelle et bien appropriée à leurs maisons.

La décoration orientale qui garde toujours son caractère, a des tendances à être plus artistique dans ses formes et dans son application.

Dans nos Expositions, nous avons constaté une fois de plus que nos artistes et nos industriels conservaient leur réputation.

Nos styles ont été traités et reproduits en projets et en exécutions dans tous les matériaux, avec des productions dont nous pouvons toujours nous enorgueillir.

Les projets d'architecture, les reproductions de travaux exécutés, les travaux d'installations et de constructions ont valu de hautes récompenses à ceux de nos exposants qui n'étaient pas hors concours, et MM. DE MONTARNAL et GUILLAUME, dans les édifications et installations qu'ils ont faites pour la Section française, ont soutenu la renommée de notre architecture.

La pierre taillée et polie était en bonne posture à notre Classe ; le marbre artistement travaillé était représenté par l'œuvre remarquable de M. CAHEN.

Le bois d'ébénisterie employé dans les décorations fixes était habilement représenté par MM. TURCK et HAENSLER.

Le fer forgé et le bronze ciselé, véritables objets d'art, étaient représentés par MM. BUSSON, FONTAINE et VAILLANT, et la maison SCHWARTZ et MEURER.

Pour la grande peinture décorative, MM. LAMEIRE, BIGAUX et CORNIL nous avaient donné de belles compositions.

La sculpture exécutée par M. CRUCHET au Salon d'honneur mérite les compliments les plus flatteurs, et M. RAYNAUD a été bien intéressant dans les reproductions de ses créations en art nouveau.

L'artiste BELLERY-DESFONTAINES nous a donné une belle œuvre nouvelle, bien étudiée et intéressante dans le Salon moderne.

En terminant ce rapport, nous constatons que les exposants français de la Classe 66 ont remporté cette nouvelle victoire, toujours avec les mêmes armes, c'est-à-dire avec la reproduction toujours artistique de nos styles ; nos voisins les avaient eux-mêmes reproduits dans bien des cas et avec beaucoup de talent.

Nos adhérents nous ont montré une fois de plus que notre valeur artistique de conception et de production était toujours à la hauteur de notre renommée ; mais nous déclarons que si cette fois nous occupions encore une place de première ligne à cette Exposition, nous le devions un peu à nos études de décoration dans l'art moderne, et si dans les reproductions toujours de plus en plus artistiques de notre art national, nous sommes arrivés à l'idéal du beau, nous pensons que pour conserver notre réputation au point de vue décoratif nos artistes et nos industriels doivent porter leurs recherches vers le nouveau.

Des Expositions en art moderne ont figuré à la Classe 66, et c'est dans la Section française que nous avons vu ces créations nouvelles aussi complètes et aussi étudiées.

Nous espérons donc que dans un temps rapproché, nos artistes et tous ceux qui s'occupent de décoration, unissant leurs efforts et leur talent, nous donneront les formes nouvelles que nous attendons pour faire suite à nos styles, ce nouveau style ne devant prendre naissance que dans le berceau des Arts, en France.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 5
Classification des expositions. 6
Considérations 7
Membres du Comité 10
Composition du Bureau 11
Admission et installation 12
Liste des exposants 21
Composition du Jury 23
Opérations du Jury : Section française 25
Salon d'honneur 27
Salon moderne. 28
Palais de l'Alimentation 30
Description des Expositions 33
France 33
Exposition Louis Bonnier 36
— Albert Besdel 40
— de la ville de Paris (Roger Bouvard) 43
— Alphonse Cahen. 47
— Louis Bardin 48
— Achille Busson 49
— des perles électriques Weismann. 53
— Fontaine et Vaillant. 54
— Charles Lameire. 57
— Schwartz et Meurer. 61
— Georges Turck 64

Exposition Louis Bigaux 66
— Auguste Haensler 67
— Léon Raynaud 68
— de la Société « Le Ripolin » 70
— Bernard 72
— Georges Cornil 74
— Guillaume 76
— Kovacs 78
— Vinant 80
— Edouard Arnaud 83
— Béquet 86
— Daniel et fils 86
— Coutrot 88
— Deroux, Emile 89
— Lavirotte 89
— Lemarie-Didot 90
— Quentin, Charles 90
— Edmond Pachy 90
— Fourré 92
— Vandekerkhowe 92
Pavillons coloniaux 93
Algérie 96
Expositions étrangères 97
Belgique 97
Les exposants belges 108
Allemagne 118
Autriche 120
Bulgarie 121
Canada 123
Chine 124
Congo 127
Grand-duché de Luxembourg 129
Hollande 130
Hongrie 130
Italie 131
Japon 133
Maroc 134
Monténégro 135
Norvège 136
Perse 137
Roumanie 138

Russie 139
Serbie. 140
Suède. 141
Turquie. 141
Récompenses 143
Conclusions 147

TABLE DES GRAVURES

Plan de la Section française. 25
Façade de la Section française 26
Salon d'honneur de la Section française 27
Salon moderne : face du côté de droite 29
— face du côté de gauche 30
Palais de l'Alimentation. 31
Plan des emplacements de la Classe 66 32

Classe 66 :

Vue du côté droit de la salle de gauche 34
Vue du côté gauche de la salle de gauche. 34
Vue du côté droit de la salle de droite 35
Vue du côté gauche de la salle de droite 35
1re vue d'un hôtel aux environs de Paris 36
2e — — 37
3e — — 38
4e — — 38
Maisons de rapport à Paris. 40
Vestibule en pierre de taille 41
Porte cochère en fer forgé 41
Portes d'entrée de la Section de la Ville de Paris 43
Exposition de la ville de Paris. 44
Edicule pour incinérations 47
Porte en fer forgé 48
Lanterne et console en fer forgé 49
Rampe en fer forgé. 50
Suspension en fer forgé 51

Ferrures de luxe de la maison Fontaine et Vaillant 54, 55
Arrivée de saint Louis devant Nazareth 57
Bataille de Nazareth (peinture murale) 58
La cathédrale de Chartres 59
Rampes d'escalier 61, 62
Cabinet de travail en bois de corail poli 64
Horloge de l'Hôtel de Ville de Levallois 68
Motif de sculpture 69
Stand de la Société « Le Ripolin » 70
Jardinière en fer 72
Panneaux de décoration 74, 75
Pavillon de l'Agriculture 76
Garniture en ferronnerie d'art 78
Départ de rampe en fer forgé 80
Porte de caveau en cuivre 81
Château de Carlepont : grande grille du parc 82
Hôtel rue Octave-Feuillet : Palier de fond de l'escalier 83
Hôtel à Paris : Salle à manger 84
Villa à Saint-Cloud : Billard. — Salle à manger 85
Exposition Daniel et fils 87
Balustrades. — Pilastres. — Vases et table en pierre 88
Monument funèbre (Pachy) 91
Pavillon de l'Afrique 93
Pavillon de la Tunisie 94
Une salle du pavillon tunisien 94
Pavillon de l'Asie 95
Pavillon de l'Algérie 95
Pont Fragnée 98
Façades générales du grand Palais de l'Exposition 99
Entrée principale du grand Palais 100
Groupe des mineurs d'un pylône de la porte d'entrée 101
Palais des Fêtes 102
Palais des Beaux-Arts 103
Palais du Génie civil belge 103
Palais de l'Art ancien belge 104
Pavillon de la ville de Liège 105
Pavillon des Forêts et de la Chasse 106
Pavillon de la Femme et de la Dentelle 106
Pavillon du Syndicat des métiers bourgeois 107
Vue de l'ensemble de la Collectivité des Arts décoratifs 109
Vue prise dans l'axe des stands de la Collectivité des Arts décoratifs . 110

Fragment de la salle à manger de la malle-turbine « Princesse Elisabeth » 111
Vue d'un salon dans un des stands de la Collectivité des Arts décoratifs. 112
Porte d'entrée de la Section allemande 118
Façade du pavillon de la Bulgarie 121
Pavillon du Canada. 123
Pavillon de mandarin. 124
Vitrines de la Section chinoise 125
Pavillon de l'Etat indépendant du Congo 127
Une famille florentine 132
Pavillon du Maroc 133
Pavillon du Monténégro 134
Pavillon de la Norvège. 135
Pavillon de la Roumanie 138
Pavillon de la Serbie. 140